

350 ANS



MONTRÉAL
fête

Un défilé carnavalesque

Pour inaugurer les fêtes du 350^e anniversaire de Montréal, Michel Lemieux et Richard Blackburn nous promettent un défilé unique, auquel la population pourra se joindre, le soir du 16 mai. Il reste encore beaucoup à faire mais tout sera prêt à temps.
Page B-3

Marché de l'art: les timides

Mardi soir dernier, à l'Hôtel des Encans, les acheteurs se sont montrés plutôt timides et certaines œuvres ont déçu les encanteurs. Pourtant, écrit Stéphane Baillargeon, le marché devrait actuellement favoriser les acheteurs et la timidité ne devrait pas être de mise. Ce serait plutôt le temps d'acheter.
Page B-2

La corruption du théâtre

Directeur du Nouveau Théâtre expérimental, Jean-Pierre Ronfard s'en prend aux relations plus ou moins incestueuses entre les médias et le milieu des arts, à la règle de la rentabilité à tout prix qui tue la création, et au concept en vogue, fatal selon l'auteur, de « d'industries culturelles ». Un pamphlet théâtral.
Page B-8

Frulla-Hébert est insultée

La ministre des Affaires culturelles du Québec, Mme Liza Frulla-Hébert, n'a pas du tout apprécié le récent rapport fédéral sur la culture, qu'elle juge insultant, notamment parce qu'il parle encore et toujours de « culture canadienne-française ».
Page B-3



Les ACEF multiplient les fronts

*Mais le climat est à la mise à jour
de la mission des coopératives*

Clément Trudel

L'ÉTAT est en train de démolir ce qu'il a fait dans les vingt dernières années. On est continuellement en situation de « défendre les acquis minimaux » face à l'appauvrissement grandissant, déplore la présidente de la FACEF (Fédération des associations coopératives d'économie familiale), Monique Émond.

La Fédération multiplie les fronts sur lesquels elle se porte. Ses structures sont décentralisées — elle a 13 ACEF affiliées — l'aident dans cette ubiquité relative. « On est partout; c'est simple, on distribue le travail » qui est fait du combat contre la TPS, de la lutte contre les impôts sur la consommation, mais aussi de mémoires sur l'importance de maintenir la gratuité des soins de santé et sur les jalons à poser en vue d'une accessibilité réelle à la justice. Lors du Sommet sur la justice en mars à Québec, le ministre Gil Rémillard reconnaît qu'il y avait un coût social aux choses de justice.

La FACEF a aussi pris une part active aux travaux de la commission Bélanger-Campeau; elle siège à un comité qui, à Hydro-Québec comme à Gaz Métropolitain, tente de trouver une solution aux impayés d'abonnés se retrouvant dans une situation précaire. Cette fédération qui compte environ 60 personnes à son emploi, n'a pas de permanents nationaux.

Sur l'ouverture des commerces le dimanche, « on a vu heureusement s'inverser le courant d'opinion, après une campagne d'information »; sur les retraits préautorisés, sur certaines lignes téléphoniques (976) qui poussaient des jeunes à la surconsommation, on retrouve encore les ACEF. Elles comptent parmi les dénonciateurs de formules qui jouent au détriment des consommateurs, pour contrer des « innovations » susceptibles de faire reculer notre société qui s'était donné, il y a deux décennies, des allures de social-démocratie en herbe et qui semblait devoir façonner une meilleure « qualité de vie » pour tous. Toute l'énergie mise à appuyer les victimes de la MIUF (mousse isolante d'urée formaldéhyde) — une aide de 392 000 \$ a été versée par l'Office de la protection du consommateur aux causes-types de la MIUF — est venue se

casser en janvier sur une décision judiciaire (après un procès de huit ans), mais elle sert de témoin à la capacité de mobilisation d'un mouvement rompu aux adversités.

La revue nationale de la FACEF, *Changements*, établissait dès son premier numéro, en février 1991, un ordre du jour fort chargé: « Elle entend vous informer sur des sujets qui préoccupent le consommateur: le budget, les biens, les programmes sociaux, les politiques gouvernementales, le crédit, les institutions financières, l'environnement, la faillite, l'énergie... de quoi vous tenir éveillé pendant des années ».

Dans son milieu trifluvien comme dans l'ensemble du Québec, Mme Émond est à même de constater les dégâts causés par les fermetures d'usines, par les compressions budgétaires — « ces gens-là ne discutent pas, ils coupent... », et par l'absence de débouchés pour les jeunes qui accèdent au marché du travail. Le sens de la dignité a beau prévaloir à Trois-Rivières, elle entrevoit l'avenir avec appréhension. Malgré la récession, une récente campagne a tout de même procuré à cette ACEF locale 5000 \$, somme faite de contributions fort modestes.

Par rapport à l'importance des problèmes socio-économiques actuels, la FACEF est « carrément sous-financée », estime Lise Morin qui voudrait que l'Office de la protection des consommateurs (OPC) consacre plus que 5 % de son enveloppe budgétaire aux quelque 41 groupes subventionnés par Québec pour « promouvoir... » c'est l'un des mandats de l'OPC — le développement de services ou d'organismes destinés à protéger le consommateur ».

A l'OPC, on n'entend pas polémique; on fournit des chiffres. En 1989-90, l'Office avait un budget de 13,4 millions \$ et donnait 719 300 \$ à 41 organismes (5,3 % de son budget). En 1990-91, d'un budget de 14 millions, 752 600 \$ (5,4 % du budget) allaient à 41 organismes (dont 256 100 \$ à la FACEF et à ses 13 affiliés, ce qui représente le tiers des subventions). L'année terminée le 31 mars 1992 voyait chuter le budget de l'OPC à 13,6 millions \$, mais la même somme, soit 752 600 \$, allait aux 39 organismes agréés — il y avait eu 57 demandes de subventions. Ce qui porte présentement à 5,5 % la part

du budget de l'OPC consacrée aux subventions. « Nous subissons comme d'autres en cours d'année des rajustements à la baisse », ajoute Georges-André Levac. L'organisme fédéral (Consommation et Sociétés commerciales, ou CSC) disposait en 1991 de 1,8 million \$ pour les mêmes fins, somme qui en 1992, chutait à 1,7 million \$ pour l'ensemble

des dix provinces.

La FACEF a récemment rencontré la présidente de l'OPC, Mme Marie Bédard, pour tenter de décrocher des « hausses substantielles » de subventions. Mme Émond se fait carrément fielleuse quand elle parle de CSC qui ne daignerait pas tenir compte, selon elle, de la présence et

Voir page B-6 : ACEF



Une histoire houleuse

Clément Trudel

L'HISTOIRE des Associations coopératives d'économie familiale (ACEF) est à la fois glorieuse et houleuse. Elle a vu se produire un schisme en 1977 lors d'un congrès d'orientation tenu à Sherbrooke. La cause principale de la rupture fut la volonté d'autonomie d'associations locales qui se méfiaient notamment du rôle des « spécialistes ». Il y eut aussi, latent, le noyautage réel ou supposé par ce que des médias qualifiaient à l'époque de *go-gauche*. On n'avait pas oublié que les Acef, à Montréal, avaient un moment bénéficié de l'apport de la controversée Compagnie des Jeunes Canadiens, dans les années soixante.

En somme, il fallut tirer les conclusions logiques de « priorités différentes » dans les méthodes d'intervention et, après une tentative infructueuse de rapprochement tenue à Drummondville, c'est en 1978 que naquit la FNACQ (Fédération des associations de consommateurs du Québec), dont la directrice générale est présentement Mme Francesca D'Alto. Cette sœur jumelle des Acef a pour dossiers forts l'agro-alimentaire, la fiscalité, le libre-échange, les télécommunications et tout le volet « santé et services professionnels ».

La FNACQ a un cri de ralliement: « une force entre vos mains ». Elle compte huit affiliés, dont quatre ACEF: Granby, Estrie, Rive-Sud de Montréal et Québec. Trois groupes de nature similaire sont actifs à Port-Cartier, Baie-Comeau et Sept-Îles sur la Côte-Nord. L'ACEF de Québec, qui a trois permanents, travaille intensément avec « Auto-Psy » et s'est faite leader, dit son porte-parole Denis Beaudoin, dans les questions reliées à la santé et aux services professionnels. Québec est une ACEF « moins précaire » que d'autres, selon M. Beaudoin, ne serait-ce qu'en raison d'une contribution de

Voir page B-6 : Histoire



ADAM MICHNIK L'optimisme malgré tout

*L'ex-dissident polonais
ne perd pas espoir dans
le trou noir du
postcommunisme*

François Brousseau

« L'E POSTCOMMUNISME est un trou noir. » Celui qui s'exprime ainsi est Adam Michnik, le grand dissident devenu journaliste et patron de presse, directeur du premier quotidien polonais, *Gazeta Wyborcza*. C'est l'un des cerveaux de la révolution anticomuniste polonaise et mondiale, l'un des premiers à avoir déclaré, dès la fin des années 70, qu'il fallait « penser l'après-communisme », s'organiser en marge de l'État pour lutter contre la dictature.

M. Michnik était cette semaine de passage à Montréal, où l'avait invité la Fondation judéo-polonaise du Canada. LE DEVOIR l'a rencontré, après une conférence donnée mardi soir à l'Université de Montréal.

Bientôt trois ans après le saut dans l'inconnu de 1989, les pays de l'ex-bloc soviétique s'interrogent plus que jamais sur leur avenir. Le désenchantement postcommuniste — qui a surpris par son caractère immédiat, brutal et profond — tend à

Voir page B-2 : Michnik

POINT DE VUE

Ô Référendum, « quand tu nous tiens ! »

Gérard Bergeron

VOICI que ce mot d'origine latine envahit de nouveau le langage politique, se met à faire manchettes portant sur ces matières constitutionnelles, dont le propre est de secréter l'ennui profond de l'immense majorité de la population. « Le peuple », qui n'a rien demandé du genre, se sentira ainsi mis dans le coup, au fur et à mesure que s'effeuillera le calendrier établi par le premier ministre du Québec. Nous voilà donc reportés à une douzaine d'années en arrière: pour d'aucuns, l'acte III d'un même cauchemar.

Nos deux premiers ministres sont, plus que jamais, personnellement mis en cause. Celui de Québec s'est engagé par législation solennelle à tenir, en deçà d'une date précise, une consultation populaire si telles conditions sous la forme d'appels d'offres intéressantes, ne sont pas

d'ici là remplies. Celui d'Ottawa, qui lit non moins soigneusement le calendrier, laisse entendre que, si ses frères homologues des provinces ne font pas acte de quelque coopération docile pour la réforme pressante du royaume, il se pourrait fort bien qu'il édicte lui-même une plus vaste consultation, prenant tout le monde de court, sans même excepter son homologue et ami de la Grande Allée.

On dirait des adversaires jurés. Pourtant non, c'est tout le contraire. MM. Bourassa et Mulroney veulent, l'un et l'autre, exactement les deux mêmes choses en même temps: qu'il n'y ait pas de référendum et que, par hypothèse, si de telles consultations, comportant tout de même une bonne part d'aléatoire, se tenaient, elles produisent le même résultat, soit le maintien du Québec dans la fédération canadienne. Alors? C'est que ces ennemis tout ce qu'il y a de plus fictif ne sont pas seuls! Ils ont à faire bouger, de

préférence dans le même sens, une bonne douzaine d'autres féodalités provinciales et ethniques.

Tout à l'opposé de ce duo Mulroney-Bourassa, l'eau et le feu en matière constitutionnelle, c'est bien plutôt MM. Lucien Bouchard et Jean Chrétien. Leur seul point commun, c'est de réclamer avec insistance un référendum le plus hâtif possible. Seulement, ce n'est pas le même, si la motivation est identique chez les deux hommes, qu'on ne saurait contredire sur ce point: « Ça ne peut plus durer; il faut en sortir; le monde est tanné! » J'aurais aussi pu mentionner M. Jacques Parizeau, mais son récent lapsus sur le moment favorable pour la tenue du référendum québécois aurait manqué de pertinence pour la comparaison avec l'impatience de M. Chrétien. Sans en avoir eu l'intention, le chef du PQ se sera tout de même trouvé à rappeler à ses troupes qu'il conviendrait d'éviter la répétition de l'« acte manqué » du

référendum de mai 1980...

Des observateurs n'ont pas manqué d'exprimer l'avis qu'un référendum fédéral rendrait service à M. Bourassa qui, devant une situation à ce point changée, y trouverait une occasion valable de retarder ou de ne pas tenir le sien. M. Mulroney pourrait-il, par un moyen aussi audacieux, combler le déficit énorme de sa propre crédibilité. Autre hypothèse à considérer, aller en élections générales? Il n'a pas d'expérience comme chef d'opposition. De telles conjonctures qu'on pourrait multiplier, se perdent toutes, à cette phase-ci, dans des nuages de flou.

Mais ce qui n'est pas flou du tout, c'est que cette idée d'un référendum pancanadien, pour court-circuiter ou noyer par avance les résultats du référendum du Québec, serait bien la décision la plus pernicieuse à imaginer afin de finir par précipiter le Québec dans l'indépendance — malgré lui! Par ailleurs, un

référendum canadien sans le Québec consacrerait, après le boycott provisoire de M. Bourassa, l'entrée en phase 2 du Québec dans la marche vers l'indépendance. C'est volontairement que je ne parle pas de « souverainisme » ou que je ne nomme pas les indépendantistes ou péquistes des « souverainistes ».

L'unique et bonne raison en est que, pour que les Québécois deviennent un jour indépendants, il faudra qu'ils le veulent véritablement, longtemps encore et que, surtout, ils sachent clairement ce qu'ils veulent indépendants veut dire: bref, qu'ils acceptent d'en assumer les risques et d'en payer les coûts. Même comme concept théorique, la souveraineté n'est pas une notion discutable. Voilà un mot des grandes circonstances, qui présente, à la fois, quelque chose de rassurant et de scintillant. En imposant ce terme en 1968, M. René Lévesque aura au moins rendu un double service à la collectivité canadienne: d'évacuer à

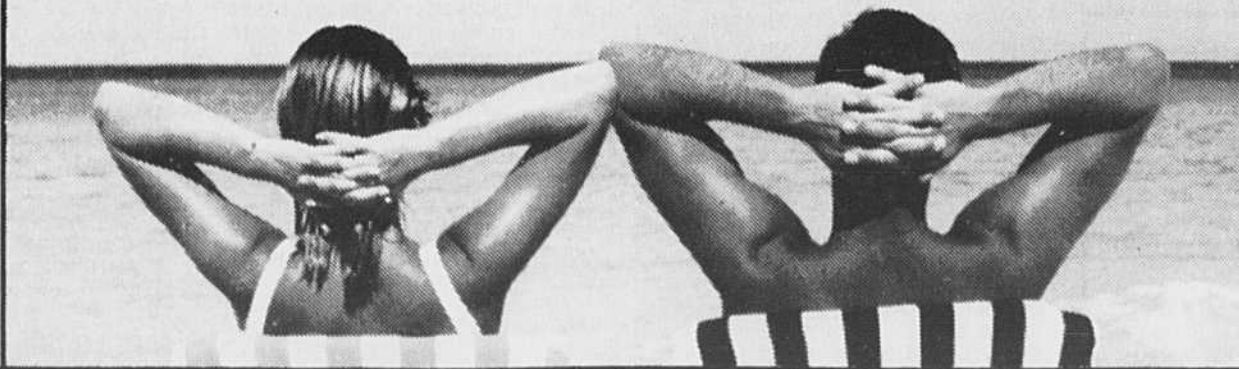
priori toute idée de violence dans les réaménagements constitutionnels et d'avoir mis en évidence la nécessité absolue de l'association. On se souviendra des chicanes sémantico-byzantines autour de la souveraineté-association; elles auront marqué la vie cahoteuse de ce parti sous l'autorité pourtant incontestée d'un chef de prestige.

L'alliage était si fort que, depuis qu'elle a perdu son doublet de l'association, la souveraineté continue à s'entendre comme une notion globale contenant l'un et l'autre sens. Parler de « souverainisme » ou même se présenter comme « souverainistes », c'est comme impliquer encore une forme d'association avec le reste du Canada. Ces termes n'existent pas dans les dictionnaires récents qui décrivent pourtant « séparatisme » (impliquant rupture), « sécessionnisme » (sortie) et « indépendantisme » (affirmation

Voir page B-2 : Bergeron

GAGNEZ SANS EFFORTS

AVEC



ÉCOUTEZ



OU COMPOSEZ LE 790-CITÉ

20 voyages pour 2 à Varadero, 35 lecteurs au laser et de nombreuses sorties!

LE MARCHÉ DE L'ART

Ciel mon mardi ! Les acheteurs sont timides...

Stéphane Baillargeon

SOIRÉE décevante à l'Hôtel des Encans mardi, consacrée à l'art canadien et international. Pour la première de ses trois ventes du mois d'avril, toutes concentrées cette semaine, la majorité des lots les plus intéressants n'a pas réussi à délier les cordons des bourses d'une assemblée d'environ 400 acheteurs intraitables.

Même les valeurs européennes et québécoises les plus sûres parmi les quelque 250 lots proposés sont restées sur les tablettes des voûtes de la rue Bates. Une œuvre rare de Marie Laurencin, célèbre portraitiste, a été sortie du jeu à 71 000 \$ par Martine de Saint-Hyppolite, qui agissait au nom du propriétaire. Le *Portrait d'Élisabeth Budry*, de 1953, dans des teintes pastels de vert, jaune et gris, reproduit en couverture du catalogue des ventes, était évalué à au moins 10 000 \$ de plus. Marie Laurencin fréquentait Apollinaire et les peintres du « Bateau-Lavoir », notamment Braque et Picasso, qui n'ont pas mieux paru une aquarelle surimprimée du premier a été retirée à 4000 \$ et une simple page titre de catalogue esquissée, signée et datée par l'autre maître cubiste, n'a pas pu dépasser la barre des 200 \$. Un fusain sur papier de Pellin, intitulé *Ève*, datant de la fin des années 30, du temps où le peintre québécois travaillait encore en Europe, a été retiré à 14 000 \$. Même Riopelle a déçu. Une de ses *Composition* de 1958, une huile sur toile de taille moyenne, lancée à 10 000 \$, s'est arrêtée tout près de son prix de réserve, fixé à 50 000 \$. Un deuxième revers d'affilié pour ce champion canadien toutes catégories, qui appartient au club sélect des artistes aux œuvres millionnaires : le mois dernier, une autre de ses huiles abstraites n'a pas atteint les 110 000 \$ escomptés à l'Hôtel des Encans.

Il faut dire que les vendeurs ont la dent longue. Une huile de Marcelle Ferron, autre émule de Borduas, a été retirée à 5000 \$, alors qu'il y a à peine 18 mois, une œuvre de la même période et de la même dimension (50 cm X 60 cm) s'enlevait pour la moitié de ce prix dans la même salle. « Les acheteurs sont mieux informés que les vendeurs, reconnaît le commissaire Iégor de Saint-Hyppolite. Les spéculateurs entraînés par les courtiers sont sortis du marché. Maintenant, la demande est raffinée et les clients ne surpayaient pas les œuvres. »

En fait, on ne manque pas d'acheteurs dans les maisons d'encans, on manque d'œuvres intéressantes. Du moins de celles qui intéressent les acheteurs. Les propriétaires conservent leurs œuvres en attendant des jours meilleurs et le commissaire prédit un engorgement au moment de la reprise, comme en 83, quand les prix étaient très bas et qu'une quantité folle d'objets s'est retrouvée sur le marché. « La majorité des gens fait toujours le contraire de ce qu'il faut : ils achètent au moment où il faut vendre et ils vendent au moment où il faut acheter. »

Par les temps de récession qui courent, les gens rendus conservateurs achètent encore, mais paient peu. Par exemple, *Mapples at Mayo*,

Que. septembre 1965, une minuscule huile d'A. Y. Jackson, vendue à 3800 \$, vil prix si on se fie aux cotes de l'année dernière, et une joyeuse gouache de l'Américain Calder, *Pyramides et soleil*, acquise pour 8000 \$, alors que des œuvres semblables ont déjà fait deux ou même trois fois plus ailleurs dans le monde en 91.

Les « refusés » de l'Encan annuel de la Fondation des Amis du Musée d'art contemporain de Montréal, tenu le 20 février chez Ogilvy's, n'ont pas vraiment fait meilleure figure. Il s'agissait d'une douzaine d'œuvres contemporaines, mais sans trop d'audace, la moitié ayant tout simplement été rejetée par le jury de sélection, le reste proposé trop tard pour que l'organisme puisse les inclure dans sa vente bénéficière. « C'était prévu au contrat de don qu'on écoulait ces œuvres ailleurs si elles ne trouvaient pas preneur à notre propre encan, explique Réal Lussier, président de la Fondation. De cette manière, on ramasse quand même de l'argent qui nous sert à acquérir d'autres œuvres pour la collection permanente du Musée. »

La vente a finalement rapporté 2550 \$ à la Fondation. Réal Lussier en attendait un tout petit peu plus, environ 3000 \$, « vu le contexte ». Le déficit s'explique, entre autres, par le fait que personne n'a accepté l'enchère de départ de 500 \$ pour la toile abstraite de Marcella Maltais, intitulée *Cœur de l'été*. Une œuvre pourtant rare, datée de 1965, soit de la période où cette artiste québécoise faisait dans le genre automatiste, alors qu'elle mène maintenant une lutte acharnée pour la figuration et égratigne autant qu'elle peut la statue de Borduas. En novembre 90, chez Fraser de Montréal, une toile plus petite de la même période atteignait 4000 \$ et, en juillet de la même année, le commissaire Iégor en adjudgeait une autre à 2800 \$. Le Musée d'art contemporain de Montréal possède déjà trois Maltais de ce genre dans sa collection permanente.

D'autres pensionnaires du Musée ont permis à des connaisseurs ou à des marchands de réaliser de belles affaires, comme cette technique mixte de Serge Lemoyne, écolée à 60 %, mais qui en valait cinq ou six fois plus et un grand fusain de 1981 de Jean-Marie Delavalle, intitulé *No 6*, une œuvre résolument contemporaine, vendue 500 \$. Une œuvre de Johanne Corno de 1984, intitulée *Le Dos*, vendue elle aussi 500 \$, est la seule à avoir atteint ce « point d'équilibre », qui satisfait autant le vendeur que l'acheteur. C'est à peu près dans les cotes pour ce genre de nu d'androgyne bleu, qui est devenu la marque de commerce de cette artiste montréalaise. Mais, c'est aussi révélateur du public de l'Hôtel mardi soir, plus attiré par des valeurs sûres et des œuvres commerciales que par l'audace et la ligne du risque.

D'un côté, on se dit que c'est peut-être le lot de toute création contemporaine novatrice. Après tout, les « pompiers » étaient préférés aux impressionnistes et les peintres de cabanes à sucre aux automatistes.

Mais le mythe de Van Gogh, de Borduas et de quelques autres plus ou moins inconnus de leur société, ne doit pas faire oublier que Picasso et Riopelle ont percé en quelques an-



Le commissaire Iégor de Saint-Hyppolite met aux enchères un Riopelle qui ne battra pas des records. Les acheteurs se sont montrés plutôt timides mardi soir dernier à l'Hôtel des Encans.

nées à peine et qu'ils ont vu, de leur vivant, leurs œuvres s'arracher pour des millions. Toute chose étant égale par ailleurs, leur propre expérience n'est pas vraiment différente de celles de Léonard, Michel-Ange ou Rembrandt.

Seulement, il faut en même temps reconnaître que quelque chose a récemment craqué : si l'amour et le goût de l'art se sont largement démocratisés, l'amateur d'aujourd'hui ne ressemble guère à son ancêtre élitiste d'autrefois, au noble Italien du XVI^e siècle, au bourgeois Hollandais du XVII^e, à l'aristocrate français du siècle des Lumières. Quel amateur fait maintenant construire sa maison par un jeune architecte, créer ses meubles par un jeune designer ?

◆ Michnik

aujourd'hui à se prolonger. Adam Michnik est l'un des psychanalystes les plus brillants et les moins complaisants de cette déprime continentale. Mais il professe malgré tout son optimisme.

Les maux de l'après-communisme sont bien connus : récession, pauvreté endémique, improductivité du travail, faiblesse de l'entrepreneuriat, prolifération des partis et babillage parlementaire sans effet, résurgence des vieux conflits, des vieilles tendances enfouies, refoulées, congelées par le communisme, et notamment le « catho-nationalisme » qui guetterait la Pologne.

Certains — tout de même une minorité — vont jusqu'à dire qu'après tout, on vivait mieux sous le communisme, même si on n'était pas libres. De là à prophétiser le pire, sur un terrain propice à la démagogie populiste, il n'y a qu'un pas, que certains franchissent.

Michnik leur répond : « Je ne peux pas supporter ceux qui disent que c'était mieux avant. Je suis optimiste, parce que j'ai été témoin d'un miracle. Je ne croyais jamais vivre assez vieux pour voir ce que j'ai vu. La tendance autoritaire, la tendance à croire en des solutions simples, à chercher des boucs émissaires, à se jeter dans les bras d'un sauveur démagogue, elle est là. Mais elle ne l'emportera pas, j'en suis convaincu. »

« Walesa le libérateur » — dont Michnik fut longtemps le conseiller numéro un, avant de le renier et de

devenir son pire adversaire politique — ne deviendra pas « Walesa le dictateur ». Il y a douze ou quinze mois, on pouvait encore entendre Michnik prophétiser une telle dérive du président moustachu. La campagne présidentielle de l'automne 1990, en particulier, fut acerbé et fratricide ; les couteaux y volèrent on ne peut plus bas. Aujourd'hui, Michnik n'est toujours pas tendre avec son ancien ami, mais il ne réitère pas ses prophéties sur la dictature appréhendée.

La quarantaine juvénile et chaleureuse, le bégaiement typique de celui qui pense trop vite, Adam Michnik est sans doute, avec Soljenitsyne, Sakharov et Wei Jingsheng, l'un des dissidents les plus célèbres de toute l'histoire du communisme.

Conseiller de Walesa durant de nombreuses années, l'homme a payé cher, par ses nombreuses années de prison, pour son refus de se taire et sa persévérance dans l'action oppositionaliste. Il est l'un des principaux inspirateurs de la révolution de 1980-81, puis de 1989, qui a annoncé peu ou prou toutes les révolutions anticomunistes qui se sont produites ensuite : « Depuis 1989, on assiste un peu partout à une répétition du modèle polonais. »

Aujourd'hui, pense Michnik, un spectre hante l'Europe : celui du tribalisme. Les conflits ethniques et nationaux menacent le Vieux Continent, ainsi que l'Eurasie septentrionale. Le dissident devenu journaliste n'est pas tendre quand il parle de la folie guerrière des Balkans, ou encore de la revendication souverai-

niste des Tchétchènes-Ingouches : « Il est absurde de donner à chaque petit groupe ethnique un État indépendant. On n'a pas nécessairement besoin d'un État pour protéger son identité. »

Et le conférencier-showman de produire, pour son public, quelques bons effets de rhétorique, du genre : « Qu'est-ce que ce sera quand le village de Wladyslawowo va demander son entrée aux Nations unies comme État souverain ? »

Le journaliste du DEVOIR a demandé au penseur polonais ce qu'il répondait alors à l'écrivain tchèque Milan Kundera, qui a pris passionnément fait et cause pour la Slovaquie indépendante, faisant valoir que cette souveraineté était légitime, justifiée, nullement « tribale » ou ridicule, et qu'elle témoignait « d'un vibrant désir d'Europe ».

Un moment d'hésitation, et Michnik répond : « Oui, si les Slovaques veulent être indépendants, c'est leur droit. Mais leur cas est un cas assez particulier, puisqu'ils sont un peuple ethniquement homogène. Cependant, si Kundera reprenait son raisonnement pour défendre la Croatie, j'aimerais alors qu'il m'explique pourquoi les Croates auraient davantage le droit à l'indépendance que les Serbes de la Krajina. » La Krajina est une région à forte concentration serbe sur le territoire de la Croatie, une zone où la guerre a violemment fait rage à partir de l'été 1991.

« Si, en Europe, toutes les minorités veulent redessiner les frontières et obtenir un État bien à elles, alors c'est la guerre généralisée », diagnostique Michnik.

Mardi devant son auditoire, le prophète-dissident a aussi traité de nombreux autres problèmes relatifs à la conjoncture postcommuniste en Europe de l'Est.

Sur la réforme économique en cours, il affirme qu'il n'y a pas de troisième voie entre le capitalisme et le communisme. C'est le passage résolu au marché, ou bien c'est Cuba.

Sur les déceptions matérielles des Polonais et leur aptitude au travail : « Les Polonais veulent gagner des salaires américains, bénéficier d'une protection sociale à la suédoise... et travailler comme en Pologne sous le communisme ! »

Sur la place de l'Église dans la société : « L'instrumentalisation de la religion est un danger, partout où cette dernière est un élément incontournable de l'identité nationale, et pas seulement dans les républiques islamiques de l'ex-URSS. »

En Pologne, la tentation catho-concessionnelle est présente », dit Michnik, et l'État résolu à laïciser le reste à consolider. Mais il ne dit pas craindre un pouvoir intégriste catholique à Varsovie. L'intellectuel se moque incidemment avec le plus grand plaisir des réactionnaires pour qui l'ouverture postcommuniste et la libéralisation n'ont apporté aux bons âmes polonaises que les affres du divorce, des narcotiques, de l'homosexualité et de la pornographie.

Enfin, M. Michnik n'a pas abordé la question de l'antisémitisme, récurrente dans cette région du monde. Lui-même de sang juif, il se décrit comme « Polonais assimilé à 100 % ».

che parfois avec les nobles origines, de ce personnage coloré, descendant, de la princesse russe de Troubetzkoy et du comte de Saint-Hyppolite, exilé en France en 1924, après la Révolution bolchévique. Mardi soir, le commissaire était particulièrement en forme. On a eu droit à une brochette de « Adjugé à une cravate ! », « Adjugé à la moustache ! » et « En voulez-vous, la casquette ? ». Quand un Italo-québécois a emporté un Marcel Favreau intitulé *Via Gallo-doro, Sicilia*, la tribune lui a envoyé : « Ça vous rappellera votre pays ! ». Quand une dame a empêché son mari de relancer sur un Norval Morisseau, le commissaire a rappelé qu'« Il ne faut jamais écouter sa femme ».

◆ Bergeron

positive). Le « souverainisme » est un produit du terroir : pas sûr qu'il soit un grand cru. Le récent sondage CROP — *La Presse* en fut pas le premier à produire des résultats étranges, bizarres, pour ne pas dire aberrants sur la perception du souverainisme ou du Québec souverain.

À quel couleuvre qu'on se situe sur le prisme politique, il y a de quoi rester médusé devant des résultats de cet ordre : une personne interrogée sur cinq (20 %) croit qu'en régime souverainiste, le Québec continuerait d'envoyer des députés à Ottawa ; une personne sur trois (31 %), que le Québec ferait encore partie du Canada ; deux sur cinq (40 %), que les Québécois conserveraient la citoyenneté canadienne. Des ballons récents lancés par M. Bourassa sur le Parlement commun (autre

référence, article 6c du Rapport Allaire), par M. Parizeau sur la monnaie commune, la double citoyenneté, etc. montreraient assez que l'héritage de confusion verbale continue d'avoir d'involontaires propagandistes du plus haut rang. Tant qu'il s'agit de sondages...

Certains jours l'on se sent justifié de se demander : Qu'y a-t-il de plus politiquement affligeant dans cette situation préférendaire : le fait, illustré par divers sondages en profondeur dans l'après-Meech, que les Québécois maintiennent un aussi fort taux de choix « souverainiste » à cause du sentiment d'être rejeté de la maison commune par l'autre grande majorité transcanadienne ? Ou le fait du degré de confusion dans la perception du concept supposément opposé à celui du fédéralisme, le « souverainisme » ?

Oui, quel est le plus grave, la mesure, quelque peu exagérée, du ressentiment durable à propos du

refus de ratification du lac Meech, ou une compréhension aussi inexacte de la doctrine du « souverainisme », qui ne serait guère qu'un autre nom pour un fédéralisme quelque peu renoué ? Ces deux causes peuvent-elles produire des effets cumulatifs ?

Chacun de nos deux premiers ministres doit être mis en garde contre certaine propension à faire de la stratégie avec des instruments aussi aigus et potentiellement dévastateurs que des référendums. (D'autres premiers ministres provinciaux ont aussi commencé à jongler à ce sujet.)

Celui d'Ottawa doit être conscient que son référendum pancanadien risquerait fort de produire des résultats prévisibles, mais exactement inverses, de quelque 75 % dans chacun des deux blocs, du Québec et du Reste du Canada moins le Québec. Il devrait surtout savoir qu'un tel référendum ne pourrait décemment se tenir avant celui du

Québec, lequel serait l'éventuelle réaction aux propositions officielles complètes d'Ottawa qui sont encore à venir.

Le premier ministre du Québec doit savoir pour sa part que, s'il devient acculé au « référendum sur la souveraineté » selon les termes du chapitre I de la Loi 150, il aura à libeller la Question de telle façon que le piège de la confusion « souverainiste » soit évité à tout prix.

P.S. Référence utile à ce propos. Pas plus loin que l'article 3 du chapitre II de cette même Loi 150, se trouve une définition convenable de ce qu'est « la pleine souveraineté », en quelque 10 lignes, comprenant, entre autres précisions, l'expression : « avec d'autres États indépendants... » (Suit évidemment le chapitre III sur « un nouveau partenariat de nature constitutionnelle » qui, ne comportant pas l'hypothèse d'un référendum, était évidemment hors de mon propos).



Un commissionnaire de l'Hôtel des Encans offre un plateau d'Alfred Laliberté représentant Dollard des Ormeaux. L'œuvre a été adjugée à 700 \$.

Économisez jusqu'à 9\$ par année
en ajoutant des aérateurs à vos robinets.

ÉCOKILO 333-KILO



Ottawa nous provoque, conclut Frulla-Hébert

Jocelyne Richer

de notre bureau de Québec

CENSÉE être le ciment entraînant tous les Canadiens à vibrer d'une identité commune, la culture peut aussi devenir source de division, comme on a pu le constater, hier, en écoutant les réactions de la ministre des Affaires culturelles du Québec, à la suite de la publication du rapport des Communes sur la culture et les communications.

Pas question d'ajouter l'injure à l'insulte, a tranché Mme Liza Frulla-Hébert, visiblement mécontente des nouvelles en provenance d'Ottawa.

« J'ai décidé que je n'insulterais pas les Québécois en commentant un rapport qui parle de relever l'intégrité de la culture canadienne-française », a-t-elle lancé aux journalistes, à sa sortie de la Chambre.

« L'intégrité culturelle canadienne-française... ça c'est la phrase la plus absurde que j'ai entendue à date », a déclaré la ministre.

« On jette de l'huile sur le feu. C'est de la provocation ! »

Particulièrement dans le contexte constitutionnel actuel, où tout le monde marche sur des oeufs, la ministre juge « carrément insultante » et « méprisante » la teneur du rapport, vu de Québec. « C'est se foutre des demandes historiques du Québec » en matière culturelle, a-t-elle commenté.

Le rapport, rendu public mardi, a été préparé par le comité des Communes sur la culture et les communications, formé de députés de tous les partis fédéraux. Le comité s'y oppose, notamment, au transfert de la juridiction culturelle vers le Québec, et vise plutôt à promouvoir une culture pan-canadienne. Il recommande à cet effet de créer un ministère de la Culture canadienne.

Pour expliquer l'adhésion de députés Québécois aux vues du comité, la ministre Frulla-Hébert n'hésite pas à pointer du doigt Sheila Finestone, vice-présidente du comité, et Jean-Pierre Hogue (qui fut membre de la commission Bélanger-Campeau), comme si la seule évocation de leur nom disait tout.

Elle s'en est pris au peu de sérieux de l'entreprise, notant au passage que le comité a rédigé son rapport après « 110 heures de consultation, et avoir entendu 45 organismes, dont un seul du Québec ». Elle rappelle qu'en comparaison, 264 mémoires ont été déposés à la commission parlementaire sur la politique culturelle québécoise, l'autonne dernier.

Mme Frulla-Hébert avait déjà dit que les offres préliminaires présentées par le gouvernement fédéral en septembre dernier étaient « inacceptables » en regard des revendications traditionnelles du Québec, enjoignant alors Ottawa « à refaire ses devoirs ». Quant au rapport Beaudoin-Dobbie, « on a dit qu'il adoptait une position carrément dominatrice ».

La ministre a pris, au nom du Québec, une position très claire, réclamant le rapatriement total de la juridiction culturelle, et des fonds dépensés par Ottawa au Québec en ce domaine.

Six Québécois feront la dictée de Pivot à l'ONU

SIX Québécois participeront samedi à la superfinale mondiale des Championnats d'orthographe à l'Assemblée générale des Nations unies à New York.

En effet, les candidats juniors qui avaient décroché le titre de champion du monde des pays francophones, Jean-Christian Pleau en 1988, Stéphane Éthier en 1989, se joindront cette fois-ci aux seniors professionnels, aux côtés de Bernard Tanguay, professeur de littérature, Pierre Bernier, informaticien en aréonautique concourra dans la catégorie des seniors amateurs. Pascale Lefrançois,

Quarante minutes de défilé carnavalesque

Pascale Pontoreau

« LE PIRE qu'il puisse nous arriver ? La pluie. Et encore dans ce cas, le défilé sera reporté au lendemain ». Richard Blackburn et Michel Lemieux ne tarissent ni de paroles ni d'enthousiasme au sujet de leur bébé commun, le défilé nocturne qui ouvrira les festivités du 350^e anniversaire de Montréal, le 16 mai prochain à partir de 21 heures sur le boulevard Saint-Laurent, artère autant symbolique que cosmopolite.

« Le cortège sera comme un casse-tête, une sorte d'image géante qui évolue en permanence, une métamorphose constante. L'antithèse du figé, quoi ! »

Richard Blackburn, directeur général et artistique du Théâtre de la Dame de coeur, n'est plus un novice en matière d'organisation de défilés. Il a à son actif celui de la Saint-Jean de 1990, dont le Mouton de Troie, au lendemain de Meech, n'était pas du goût de tout le monde. Michel Lemieux, qui vient de signer la direction artistique du spectacle de Michel Rivard, a quant à lui un palmarès où l'on retrouve effets visuels, vidéo clips et interprétation. Le producteur délégué des Fêtes a sans doute eu la main heureuse en réunissant ces deux hommes qui ne se connaissent pas.

Sur le thème « Montréal, ville de contrastes », Lemieux et Blackburn ont donc conçu ce qu'ils nomment un « défilé carnavalesque » de 40 minutes (pour spectateur fixe) dans lequel l'originalité n'aura, assurent-ils, rien à envier à personne, même avec

des moyens 50 fois inférieurs à ceux de Jean-Paul Goude pour le Bicentenaire de la Révolution française, et 20 fois moindres que ceux de la cérémonie d'ouverture des Jeux d'Albertville.

« La difficulté fut d'aboutir à un équilibre entre le concept de défilé qui est en soi un spectacle — passif — et celui de carnaval qui représente la fête et dans lequel les spectateurs interviennent ». Avec l'énergie qu'on leur connaît, « et un fun noir » les deux acolytes et leur équipe sont parvenus à s'entendre sur les objectifs et les moyens des les atteindre.

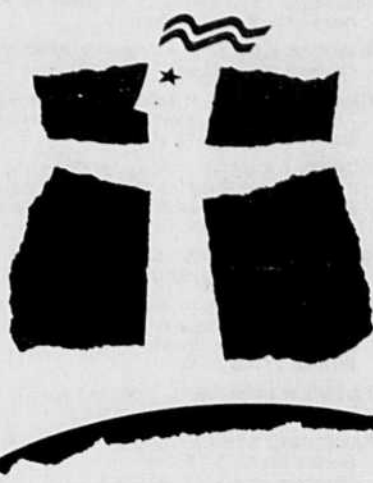
Trois éléments distingueront particulièrement ce défilé nocturne. D'une part, l'interaction constante qui existera entre les 1500 figurants du cortège — il n'y aura aucun char allégorique — et le public. Public qui ne pourra cependant intégrer le défilé qu'en fin de parcours, c'est-à-dire dans le Vieux port mais qui ne devrait pas être passif.

« Nous avons voulu créer une complicité entre l'animation organisée et le public. Nous voulions une atmosphère conviviale, un peu comme si on se rendait au « party » d'un ami qui nous est cher. Et cet ami, c'est Montréal. D'ailleurs, il s'agit bien d'une fête et nullement de politique », disaient, hier, MM. Blackburn et Lemieux.

De plus, pour que ceux qui seront éloignés de la rue puissent apprécier la présentation, une partie du visuel a été conçu en hauteur.

D'autre part, la musique omniprésente reprendra deux processus distincts. Une bande pré-enregistrée no-

3 5 0 A N S



MONTRÉAL
fête

tamment par Karen Young, Michel Donato, la Bottine souriante et d'autres sera diffusée par des haut-parleurs tout au long du parcours. Pendant ce temps, 300 musiciens répartis en groupes séparés dans le cortège interpréteront des rythmes de danse aux accents variés — percussions brésiliennes, amérindiennes. Cette superposition signifie qu'aucun spectateur n'entendra le même accompagnement musical selon le

lieux où il se trouvera.

Enfin, histoire de ne pas défilé idiot, l'environnement et sa défense trouveront leur place. Les responsables du défilé ont utilisé, grâce au talent de Louis Hudon qui a réalisé les costumes, l'esthétique de la récupération. « Un peu comme celle que

l'on a observé à Albertville. C'est très québécois le *parentage*, la débrouillardise », précisent-ils. Ainsi, chaque tableau représenté sera à lui seul une histoire unique et autonome, créant ainsi un « bas relief en perpétuel mouvement ».

De plus, le corridor de nuit profitera d'un « auto-éclairage » puisque 300 porteurs de lumière défilent sur une chorégraphie précise intégrée à l'ensemble. Michel Lemieux et Richard Blackburn qui, s'ils sont à l'origine du processus, estiment que le défilé est plutôt le résultat d'une création collective, ont rivalisé d'audace et d'originalité pour mettre sur pied un événement unique. « Bien sûr, avec trois fois plus d'argent, nous aurions fait encore plus de choses de différent avec des moyens réduits ». Jusqu'à présent, les officiels de la Corporation trippent sur le défilé *flyé* des deux hommes, satisfaits du soutien qu'ils reçoivent. « On s'est investi pleinement et l'équipe a compris l'atmosphère que l'on voulait rendre. Et puis, il n'y a pas de chicanes parce qu'on prend la loi de l'unanimité, mais nous y passons beaucoup de temps. Pas moins de 400 heures pour la seule conception ». Commencée depuis décembre dernier, la production n'a pas accumulé de retard et devrait être fin prête le soir du 16 mai.

ARTS VISUELS/chronique

Jean Dumont

CE QUI avait été conçu au départ comme un soutien à la campagne de financement de la Fondation Carrefour pour elle, un organisme venant en aide aux femmes et aux enfants victimes de violence conjugale, est devenu aujourd'hui, un événement artistique d'importance, attendu avec autant d'impatience que le retour des beaux jours à Montréal.

Les Femmeuses en sont à leur sixième édition, et les bénéfices générés par cette expo-vente sont répartis entre pas moins de huit maisons d'hébergement temporaire pour femmes de la Rive-Sud de Montréal. Exceptionnellement cette année, une partie des profits ira à une maison d'accueil montréalaise, Le Chaînon, afin de souligner le soixantième anniversaire de sa fondation.

Les 173 oeuvres réunies à l'occasion de l'événement témoignent de la plupart des techniques de création, de l'acrylique au pastel, en passant par l'huile, l'aquarelle, le fusain et le collage, et les 88 femmes qui les ont réalisées représentent non seulement l'éventail des tendances artistiques, mais aussi celui des générations. Les deux doyennes octogénaires de l'exposition, Marian Scott et Jori Smith, toutes deux

membres de l'Académie royale des arts du Canada, ne m'en voudront pas de saluer leur dynamique participation à l'événement aux côtés de jeunes artistes de la relève.

La pluralité des tendances ? Qu'il me suffise de vous dire que vous pourrez voir, entre autres, des oeuvres de Françoise Sullivan et de Marcelle Ferron, toutes deux co-signataires du fameux « Refus global », exposées non loin de celles de Marcella Maltais...

Nous devons, cette année encore, l'organisation des Femmeuses à l'intérêt que porte à cet événement la compagnie Pratt et Whitney Canada. L'exposition vente aura lieu les 11 et 12 avril prochains, de midi à 18 h, sur le site du magnifique jardin intérieur qui humanise leur siège social, au 1000, boulevard Marie-Victorin, à Longueuil. L'entrée à l'expo-vente est gratuite. Tél. : (514) 647-4118.

Le Fou et le Créateur

Daniel Pons, mort en 1986, poète, philosophe et artiste photographe a laissé derrière lui une oeuvre visuelle directement issue de sa démarche spirituelle et poétique. Il désignait d'ailleurs du terme de « photopoétique », dont il revendiquait la paternité, son activité de photographe et sa façon particulière d'interroger la vie et le monde. Le poète nous a laissé un

ouvrage intitulé *Le Fou et le Créateur*, fruit de ses méditations et de son expérience, à partir duquel a été réalisé un court métrage qui sera projeté le 17 avril prochain, à 19 h, dans les locaux de l'Union française, 429, avenue Viger est, à Montréal. Ses photographies seront exposées, au même endroit, du 13 au 17 avril.

Art public

Saint-Jean-Port-Joli veut en mettre plein la vue. Il ne lui suffit pas d'être la capitale de la sculpture au Québec, il veut encore que cela se voit ! La patrie des Chrysostome Perreault, Amable Charron, Arthur Fournier, Médard Bourgault, Eugène Leclerc et autres Émilie Chamard, a décidé de créer le Fonds d'acquisition d'oeuvres d'art de Saint-Jean-Port-Joli, pour pouvoir acheter des oeuvres et les exposer sur ses places publiques et ses terrains privés. Il est demandé à ceux qui croient en l'intérêt de cette entreprise de prêter au Fonds, 100,00 \$, sans intérêt, pour cinq ans. Les oeuvres achetées seront en priorité celles des artistes de la région. Un art public qui se glissera sans douleur dans le tissu communal... Renseignements : Alain Raby, 4, Place de l'église, Saint-Jean-Port-Joli.

L'art à l'école

Depuis mars 1991, 150 élèves de

l'école primaire publique Philippe Morin, à Lachine, s'initient au travail des artistes qui exposent au Musée de la Ville de Lachine. Dans le cadre de l'expérience TELECOLART, des artistes comme Normand Moffat, Dominique Sarrazin, Alain-Marie Tremblay et Hannelore Storm, sont venus rencontrer les jeunes à l'école, les ont accueillis au Musée et ont animé avec eux des ateliers de création. Dans le cadre de ce même programme, La Société de Conservation du Présent, un groupe d'artistes qui utilisent les technologies contemporaines de communication, les ont initiés à la télématique graphique. La présence, dans chaque classe, d'un ordinateur directement relié à celui du Musée de Lachine, permet aux élèves d'interroger les banques de données du Musée.

L'exposition qui se tient simultanément à la Maison du Brasseur, 2901, boulevard Saint-Joseph, Lachine, et à l'Hôtel de ville de Lachine, du 7 au 27 avril, et qui montre les oeuvres et les dessins à l'ordinateur réalisés dans le cadre de ce programme, permet d'apprécier l'influence de cette initiative sur l'intérêt des jeunes pour les arts. Comme le souligne Jacques Toupin, le directeur du Musée : « ce sont maintenant les jeunes qui amènent leurs parents au Musée... »

Quand Montréal rate le film de l'année

Nathalie Petrowski

À PARIS, certains sont prêts à payer les frais d'un appel longue distance à Montréal pour parler de *Trust*, un film qu'ils qualifient volontiers d'oeuvre majeure du jeune cinéma d'auteur. À New York l'année dernière, les mots manquaient aux critiques et commentateurs pour exprimer le ravissement que Hal Hartley, fraîchement sorti de l'école de cinéma et ayant déjà signé un premier film (*The unbelievable truth*) leur avait procuré. À Montréal pendant ce temp-là, *Trust* dort sur les étagères des vidéo-clubs où il a échoué après un trop bref passage au mois d'août sur l'écran du Cinéma Rialto.

Il y a seulement cinq ans, le film qui brillait à New York ou à Paris, brillait immanquablement à Montréal, non pas par effet d'impérialisme culturel mais parce que Montréal avait du goût et du flair en matière cinématographique. Montréal était « hot ». Montréal savait repérer les grands crus, lancer la mode et créer l'événement. À l'époque, Montréal se comparait aisément aux grandes capitales en offrant à ses cinéphiles le meilleur des deux mondes, à la fois les bons films d'auteurs européens et les grands films américains qui ne se retrouvaient à Paris que six mois plus tard. Faut-il croire que cette époque est révolue et que les cinéphiles diplômés montréalais ont été relégués au statut d'étudiants de province ? Le cas de *Trust* semble l'indiquer.

Voilà donc un film exceptionnel, un film nouveau et insolite comme on en voit seulement un ou deux par décennie. Campé dans l'Amérique profonde et anonyme, *Trust* est un film sur les jeunes ou plutôt L.E. film sur les jeunes des années 90. Au centre de cette comédie noire et ironique, deux adolescents proprement « ducharmiens » écrasés par des parents « fuckés » et sadiques qui feraient pâlir d'envie un Emile Zola. Elle a 15 ans, est enceinte d'un joueur de football, veut quitter l'école et tue son père en lui apprenant la nouvelle. Lui a peut-être 18 ans, vit seul avec un père qui le martyrise et travaille dans une usine « high-tech » où il se venge sur les ordinateurs avant de sacrer son camp. Ces deux-là vont se rencontrer, se méfier, se faire confiance, se changer mutuellement malgré cette bombe à retardement qui les guette au premier faux pas.

À une époque plus heureuse, *Trust* aurait fait craquer Montréal comme jadis *Diva*, *Bagdad Café* ou *Paris, Texas*. Les jeunes et moins jeunes auraient fait la file, portés par une bouche à oreille organique et par la certitude qu'ils étaient en train d'assister à la naissance d'un cinéaste. À la fin du film, certains seraient restés pour une deuxième séance tandis que les autres se seraient précipités sur le téléphone ou dans les cafés pour répandre la bonne nouvelle. A une autre époque, *Trust* serait resté à l'affiche pendant plusieurs mois, tout le monde se passant le mot, tout le monde soucieux de savoir si son voisin ou son frère avait vu ce film indispensable et incontournable. Le snobisme serait venu prêter secours, le snobisme et son délicieux effet d'entraînement.

Sauf que voilà, *Trust* est mort à Montréal comme il a dû mourir dans le Sud du Dakota. Le film est sorti quelques heures avant le FFM dans un cinéma à l'identité incertaine. Les vacances n'étaient pas tout à fait terminées, les gens occupés à se faire un agenda de festivalier. Aujourd'hui *Trust* dort dans les vidéos-clubs. Puisse quelqu'un le réveiller.

NOS CHOIX TÉLÉ

Montréal, venue ouverte

Dernière d'une série qui a plutôt déçu malgré un sujet passionnant. Ce soir Jean Drapeau devient maire de Montréal. Les Olympiques sont encore loin. (TVA 20 h)

☆☆

Point de vue

Un documentaire sur quatre Blancs d'Afrique du Sud ostracisés parce qu'ils avaient osé être amis avec des Noirs. (Radio-Québec 22 h)

☆☆

Goldfinger

Sean Connery était jeune et athlétique, les filles en bikini tombaient dans ses bras sans qu'on s'en offusque, les gadgets semblaient à la fine pointe de la technologie de l'an 2000. Tout le monde vieillit, James Bond aussi. (Quatre Saisons minuit)

— Paul Cauchon

DONNEZ
DÉS AUJOURD'HUI!
AUGMENTEZ VOS
CHANCES DE LUTTER
CONTRE L'ENNEMI
NUMÉRO 1
440 boul. René-Lévesque Ouest, bureau 1400
Montréal (Québec) H2Z 1V7
Tél.: (514) 871-1051 ou 1-800-361-7890 (ligne sociale)
Téléc.: (514) 871-1464



Robert Bardston

Robert Bardston est le *self-made man* exemplaire, sur qui les musées ont misé. Le vidéo en précise l'indiscutable bonheur grâce aux cadrages intelligents, au montage à l'écoute de la personnalité du musicien et au recours à son humour désarmant.

On comprend les enjeux de la mise, après une joute de billard, lorsqu'il dit « je triche », comme on triche son destin. La vie est simple pour Robert Bardston, la souplesse requise pour manier le bâton est la même que celle qu'exige l'archet du violoncelle. Brisée aussi car rompre son corps aux contours de l'instrument ne se fait pas sans causer de douleur, comme lorsque l'on quitte les siens, ou une partie de soi-même...

Structuré comme une pièce musicale, *Robert Bardston, le fils du barde* compte six mouvements.

Quelques instants dans une cacophonie de documentaires, qui règne dans la salle de concert avant l'arrivée des musiciens, laissent place aussitôt à la mise à nu du personnage, en image, en sons et en esprit, où il répond aux interrogations qui opposent la musique à l'instrument, l'apprentissage à l'être, le ghetto noir et le sacrifice de sa culture au moment où il la retrouve, épurée.

CULTURE ET SOCIÉTÉ

CINEMA

ASTRE I: (849-3456) — *Beethoven* 7 h, 9 h II: *My Cousin Vinny* 7 h, 9 h III: *Basic Instinct* 7 h, 9 h IV: *White Men Can't Jump* 7 h, 9 h 15

BERRI I: (849-3456) — *Beethoven* 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h, 9 h II: *Arrête ou ma mère va tirer* 1 h 40, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 10, 9 h 15 III: *Autisme sauvage* 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30 — IV: *Being at Home with Claude* 2 h, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 20, 9 h 20 V: *La preuve* 1 h 45, 3 h 45, 5 h 45, 7 h 45, 9 h 35

BONAVENTURE I: (849-3456) — *Fried Green Tomatoes* 7 h, 9 h 30 II: *The Lawnmower Man* 7 h 05, 9 h 15

BROSSARD I: (849-3456) — *Tous les matins du monde* 7 h 05, 9 h 25 II: *Rock a Doodle* 7 h 20 — *La preuve* 9 h, III: *Basic Instinct* 7 h, 9 h 30

CARREFOUR LAVAL 1: (849-3456) — *La preuve* 9 h 15 — *Being at Home with Claude* 7 h 20 2: *Autisme sauvage* 7 h, 9 h 20 — 3: *Basic Instinct* 7 h, 9 h 30 4: *My Own Private Idaho* 7 h 05, 9 h 15 5: *White Men Can't Jump* 7 h 05, 9 h 25 6: *Beethoven* 7 h, 9 h 10

CENTRE EATON 1: Mtl — *Flamme sur glace* 12 h 30, 2 h 40, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 — 2: *Power of One* 1 h, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10 3: *Beauty and the Beast* 1 h 30, 3 h 45, 6 h 30, 9 h 10 4: *Le cobaye* 12 h 40, 2 h 55, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 5: *Medicine Man* 9 h 10 — *La Belle et la bête* 12 h 45, 2 h 45, 4 h 45, 6 h 45 — 6: *Le silence des agneaux* 1 h 30, 4 h, 6 h 40, 9 h 15

CINÉMA ÉGYPTIEN 1: 1455 Peel, Mtl (849-3456) — *My Cousin Vinny* lun. au jeu. 2 h 05, 7 h 05, 9 h 30 2: *Proof* lun. mar. jeu. 2 h 10, 7 h 25, 9 h 25 3: *Fried Green Tomatoes* 2 h 15, 7 h 15, 9 h 35

CINÉMA FESTIVAL: 35 Milton (849-7277) — *Toto le héros* 7 h 30, 9 h 15 — *Elvis Gratton* 7 h 15, 9 h

CINÉMA JEAN-TALON: Mtl — *The Hand that Rocks the Cradle* 7 h 10, 9 h 30

CINÉMA OMÉGA 1: — *JFK* 8 h — 2: *Le secret est dans la sauce* 7 h, 9 h 30 3: *Capitaine*

Crochet 7 h, 9 h 35 4: *Analyse fatale* 7 h, 9 h 30

CINÉMA PARALLÈLE: 3682 boul. St-Laurent, Mtl (843-6001) — jeu. *Club Polomine et Rockhead's Paradise* / *Elefant/ Les printemps incertains* 19 h — *La trajectoire amoureuse/Robert Bardson le fils du barde* 21 h, (9 au 12 avril)

CINÉMA PARIS: Mtl (875-7295) — *The Fisher King* 2 h 30 — *The Big Blue* 5 h — *Mediterraneo* 7 h 15 — *Juice* 9 h 30

CINÉMA POINTE-CLAIRE: 1: 6361 Trans-Canada (849-3456) — *Thunderheart* 7 h 05, 9 h 30 2: *Beethoven* 7 h 10, 9 h 10 3: *Rock a Doodle* 7 h 20 — *Fried Green Tomatoes* 9 h 4: *My Cousin Vinny* 7 h, 9 h 20 5: *Basic Instinct* 7 h, 9 h 40 6: *White Men Can't Jump* 7 h, 9 h 30

CINÉMATHEQUE QUÉBÉCOISE: (842-9768) — *Les 8èmes journées du cinéma africain et créole* (6 au 13 avril)

CINÉMA V: 1: 5560 Sherbrooke O. (489-5559) — *JFK* 8 h 05 2: *Bugsy* 9 h — *Beauty and the Beast* 7 h

CINÉPLEX I: (849-3456) — *La belle noiseuse* 2 h, 7 h 05 2: *Rock a Doodle* 1 h, 3 h, 5 h, 7 h 20, 9 h 35 II: *Urga* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 25 III: *Conte d'hiver* 2 h 15, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 IV: *Le bal des casse-pieds* 1 h 30, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 40

COMPLEXE DESJARDINS I: (849-3456) — *Tous les matins du monde* 2 h, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 35 II: *Urga* 1 h 45, 4 h 15, 7 h, 9 h 25 III: *Conte d'hiver* 2 h 15, 5 h, 7 h 15, 9 h 30 IV: *Le bal des casse-pieds* 1 h 30, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 40

COMPLEXE GUY-FAVREAU / O.N.F.: 200 ouest Boul. René-Lévesque, Mtl (283-8229) — *Vues d'Afrique: les 8èmes journées du cinéma africain et créole* (6 au 12 avril) — *La rue-*

/ *Bonjour Shalom* 19 h, 21 h, (7 au 12 avril)

CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (848-3878) — *Castile Vogelged* 19 h — *Let There Be a Wee Bit of Romance* 20 h 30

CRÉMAZIE: (849-FILM) — *La tentation de Vénus* 6 h 40 — *Le roi pêcheur* 9 h

DAUPHIN I: (849-3456) — *Urga* 7 h, 9 h 20 11: *Ombres et broutilard* 7 h 15, 9 h 30

CINÉMA DÉCARIE I: (849-3456) — *Cape Fear* 7 h — *Boyz n the Hood* 7 h 15 — *Volere Volare* 9 h 30 — *Whore* 9 h 40

DORVAL I: (631-8588) — *Power of One* 6 h 30, 9 h 20 II: *Lady Bugs* 7 h, 9 h III: *JFK* 8 h — *Beauty and the Beast* 6 h 15 IV: *Silence of the Lambs* 6 h 30, 9 h

DU PARC I: (844-9470) — *Straight Talk* 7 h, 9 h, 2: *JFK* 8 h 3: *Bugsy* 6 h 30, 9 h 05

DU PLATEAU 1: (521-7870) — *La belle et la bête* 1 h 15 — *Le cobaye* 3 h 20, 5 h 20, 7 h 20, 9 h 20 2: *Capitaine Crochet* 4 h 30, 9 h — *L'été de mes 11 ans* 2 h 30, 7 h

FAIRVIEW I: (697-8095) — *Cutting Edge* 7 h 10, 9 h 20 II: *Straight Talk* 7 h 15, 9 h 25

FAUBOURG STE-CATHERINE 1: (849-3456) — *Beethoven* 1 h 30, 3 h 20, 5 h 10, 7 h, 9 h 20, 9 h 30 2: *White Men Can't Jump* 1 h 50, 4 h 15, 7 h 15, 9 h 30 4: *Thunderheart* 2 h, 4 h 30, 7 h, 9 h 20

GOETHE-INSTITUT MONTRÉAL: (499-0159) — *Jakob le Liar* 20 h

LEO'S I: (861-7437) — *Cutting Edge* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 II: *Silence of the Lambs* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 III: *Kafka* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 IV: *Memoirs of an Invisible Man* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 V: *JFK* 12 h 40, 4 h 15, 8 h, 10 h, 12 h

LOEWS I: (861-7437) — *Cutting Edge* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 II: *Silence of the Lambs* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 III: *Kafka* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 IV: *Memoirs of an Invisible Man* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 V: *JFK* 12 h 40, 4 h 15, 8 h, 10 h, 12 h

QUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Le festin nu* 19 h 15 — *Aria* 21 h 30 — Salle 2: *Volere Volare* 19 h — *Halfaouine l'enfant des terrasses* 21 h

SALLE REDPATH: 3461 McTavish, Montréal — Réclat de musique de chambre, dir. Marcel St-Cyr, oeuvres de Prokofiev, Beethoven et Brahms, le 9 avril à 20h.

SALLE MARIE-GÉRIN-LAJOLIE: UOAM, 405 est Ste-Catherine, Montréal (887-3456) — « La grande roue » de Vaclov Havel, dans une m. en s. de Bernard Lavoye, du 6 au 9 avril à 20h, le 10 avril à 14h. — STUDIO-THÉÂTRE ALFRED-LALIBERTÉ: « La grande roue » dans une m. en s. de Michèle Magny, du 8 au 11 avril à 20h, matinée le 9 avril à 14h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 3900 St-Denis, Montréal — « Crime du siècle » de Peter Madden, traduction de Guy Beausoleil, du 10 avril au 3 mai

THÉÂTRE BISCUIT: 221 ouest St-Paul, Vieux Montréal (845-7306) — « Opéra fou » spectacle de marionnettes, conception et m. en s. Vladimir Ageev, à compter du 7 mars, les sam. et dim. à 15h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) — « Blokes » comédie musicale de Bowser and Blue, du 9 avril au 24 mai

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE: PDA, Montréal (842-2112) — « L'examen de passage » de Israël Horowitz, m. en s. René-Richard Cyr, du 8 avril au 16 mai

THÉÂTRE NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0663) — « Le Roi Lear » de Shakespeare, m. en s. Jean Asselin, du 28 avril au 23 mai, mar. au ven. à 20h, le sam. à 16h, et 21h.

THÉÂTRE OLIMPIA: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (521-1002) — « Les Grands Explorateurs » de Alaska Yukon, terre d'aventure, de Patrick Mathé, du 6 au 12 avril, lun. au mer. à 20h, jeu. à 19h, ven. sam. à 19h, et 21h 30, dim. à 13h 30 et 16h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est des Pins, Montréal (845-7277) — « Traces d'étoiles » de Cindy Lou Johnson, m. en s. Pierre Bernard, du 16 mars au 11 avril, mar. au sam. à 20h, dim. à 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) — « Taille pour dames » de Feydeau, m. en s. Daniel Roussel, du 14 avril au 9 mai, mar. au ven. à 20h, sam. à 16h, et 21h, dim. à 15h.

UNIVERSITÉ CONCORDIA: 7141 ouest Sherbrooke, Montréal (848-7928) — 1ère année d'improvisation, dir. Charles Ellison, le 9 avril à 20h.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal — Salle B 484: Récital de jazz, Denis Vachon, piano, le 9 avril à 14h. — Martin Marcotte, batterie, le 9 avril à 20h. — Salle B 421: Conférence-démonstration, sonoriété avec le violoncelle, Gerhard Mantel et Christoph Bott, le 9 avril à 16h 30. — Récital de clarinette, classe d'André Lefèvre, le 9 avril à 20h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec — Le Théâtre du Trident présente « Les fourchettes de Scapin » de Molière, m. en s. Serge Denoncourt, du 7 avril au 2 mai, mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1143 St-Jean, Québec (418-694-9631) — « Comédies russes » d'Anton Tchekhov, m. en s. Jean-Jacqui Boutet, du 31 mars au 25 avril, mar. au sam. à 20h 30.

THÉÂTRE PÉRISCOPE: 2 est Crémazie, Québec (418-529-2183) — Le Théâtre Niveau Parking présente « Passion Fast-Food » de Marc Doré, Michel Garneau et Jean-Pierre Ronfard, m. en s. Michel Neadeu, du 7 avril au 2 mai, du mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 25 rue Laurier, Hull (819-595-7171) — « La chatte et le hibou » m. en s. Louise Campeau, du 18 mars au 26 avril, mar. au ven. à 20h, sam. 18h 30 et 21h 30, dim. 12 avril à 15h.

LE PIERROT: 114 est St-Paul, Vieux-Montréal (861-1270) — Chansons avec Gilbert Lauzon et A. Pelletier, le 9 avril à 20h.

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est rue Royal, Montréal — La quinzième de Montréal: le violoncelle à toutes les cordes, Erich Kory, Joe Leslie, John Douglas, Of Tanz Victims, le 9 avril à 20h 30.

MAISON-THÉÂTRE ANNEXE: 5066 Clark, Montréal — « Petits cris et battements d'ailes » production du Créa-Théâtre de Belgique, du 8 au 26 avril, sam. à 15h, dim. à 13h, et 15h.

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — Salle Denise-Pelletier: « Iphigénie » de Jean Racine, m. en s. André Brassard, du 10 mars au 9 avril à 20h. — « La nef des fous » texte et m. en s. de Claude Laroche, du 31 mars au 23 avril — Salle Fred-Barry: La Compagnie Trans-Théâtre présente « Accidents de parcours » texte et m. en s. Michel Monty, du 25 mars au 25 avril, mar. au sam. à 20h 30.

LE P'TIT BAR: 3451 St-Denis, Montréal (282-9124) — Place à la chanson à 21h 30

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — « Les souliers vernis » de Léo Lévesque, m. en s. Pierre André Fourrier, du 12 mars au 12 avril, mar. au ven. à 20h, sam. à 16h, et 20h 30.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal — Choeur de flûtes de McGill, dir. Cindy Shuter, oeuvres de Bach, Debussy, Smetana et Luening, le 9 avril à 20h.

GREENFIELD I: (671-6129) — *Le cobaye* 7 h, 9 h 10 2: *Straight Talk* 7 h, 9 h 3: *Flamme sur glace* 6 h 50, 9 h 05

IMAX: Vieux Port de Montréal (496-4629) — Programme familial: *Montagnes de feu et L'Oeuf magique* mar. au dim. 10 h, 13 h, 14 h 30, 16 h, 19 h (relâche sam.) version anglaise: 11 h 30, 17 h 30. Événement spécial: *Les Rolling Stones* 20 h 30 (v.o.) 22 h 30 (v.o.) (ven. sam. seul), lun. relâche.

IMPERIAL: (288-7102) — *Straight Talk* 12 h 45, 2 h 50, 5 h, 7 h 15, 9 h 15

LAVAL: (688-7776) — 1: *Bugsy* 6 h 30, 9 h 10 2: *Le cobaye* 7 h 25, 9 h 30 3: *Hand that Rocks the Cradle* 7 h 20, 9 h 30 4: *Cutting Edge* 7 h, 9 h 10 5: *Straight Talk* 7 h 10, 9 h 20 6: *One Upon a Crime* 9 h 20 — *La belle et la bête* 7 h — 7: *Capitaine Crochet* 6 h 30, 9 h 20 8: *Le silence des agneaux* 7 h 10, 9 h 20 9: *Lady Bugs* 7 h 10, 9 h 20 10: *Power of One* 6 h 45, 9 h 20 — 11: *Flamme sur glace* 7 h 10, 9 h 20 12: *La vieille qui marchait dans la mer* 7 h 05, 9 h 15

LAVAL 2000 1: (849-3456) — *Arrête ou ma mère va tirer* 7 h 15, 9 h 05 2: *JFK* 8 h 40 — *Mon cousin Vinny* sem. 6 h 30

LOEWS I: (861-7437) — *Cutting Edge* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 II: *Silence of the Lambs* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 III: *Kafka* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 IV: *Memoirs of an Invisible Man* 12 h 30, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 30 V: *JFK* 12 h 40, 4 h 15, 8 h, 10 h, 12 h

QUIMETOSCOPE: (525-8600) — Salle 1: *Le festin nu* 19 h 15 — *Aria* 21 h 30 — Salle 2: *Volere Volare* 19 h — *Halfaouine l'enfant des terrasses* 21 h

SALLE REDPATH: 3461 McTavish, Montréal — Réclat de musique de chambre, dir. Marcel St-Cyr, oeuvres de Prokofiev, Beethoven et Brahms, le 9 avril à 20h.

SALLE MARIE-GÉRIN-LAJOLIE: UOAM, 405 est Ste-Catherine, Montréal (887-3456) — « La grande roue » de Vaclov Havel, dans une m. en s. de Bernard Lavoye, du 6 au 9 avril à 20h, le 10 avril à 14h. — STUDIO-THÉÂTRE ALFRED-LALIBERTÉ: « La grande roue » dans une m. en s. de Michèle Magny, du 8 au 11 avril à 20h, matinée le 9 avril à 14h.

THÉÂTRE D'AUJOURD'HUI: 3900 St-Denis, Montréal — « Crime du siècle » de Peter Madden, traduction de Guy Beausoleil, du 10 avril au 3 mai

THÉÂTRE BISCUIT: 221 ouest St-Paul, Vieux Montréal (845-7306) — « Opéra fou » spectacle de marionnettes, conception et m. en s. Vladimir Ageev, à compter du 7 mars, les sam. et dim. à 15h.

THÉÂTRE CENTAUR: 453 St-François-Xavier, Montréal (288-3161) — « Blokes » comédie musicale de Bowser and Blue, du 9 avril au 24 mai

THÉÂTRE JEAN-DUCEPPE: PDA, Montréal (842-2112) — « L'examen de passage » de Israël Horowitz, m. en s. René-Richard Cyr, du 8 avril au 16 mai

THÉÂTRE NOUVEAU MONDE: 84 ouest Ste-Catherine, Montréal (861-0663) — « Le Roi Lear » de Shakespeare, m. en s. Jean Asselin, du 28 avril au 23 mai, mar. au ven. à 20h, le sam. à 16h, et 21h.

THÉÂTRE OLIMPIA: 1004 est Ste-Catherine, Montréal (521-1002) — « Les Grands Explorateurs » de Alaska Yukon, terre d'aventure, de Patrick Mathé, du 6 au 12 avril, lun. au mer. à 20h, jeu. à 19h, ven. sam. à 19h, et 21h 30, dim. à 13h 30 et 16h.

THÉÂTRE DE QUAT'SOUS: 100 est des Pins, Montréal (845-7277) — « Traces d'étoiles » de Cindy Lou Johnson, m. en s. Pierre Bernard, du 16 mars au 11 avril, mar. au sam. à 20h, dim. à 15h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 4664 St-Denis, Montréal (844-1793) — « Taille pour dames » de Feydeau, m. en s. Daniel Roussel, du 14 avril au 9 mai, mar. au ven. à 20h, sam. à 16h, et 21h, dim. à 15h.

UNIVERSITÉ CONCORDIA: 7141 ouest Sherbrooke, Montréal (848-7928) — 1ère année d'improvisation, dir. Charles Ellison, le 9 avril à 20h.

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: 200 Vincent d'Indy, Montréal — Salle B 484: Récital de jazz, Denis Vachon, piano, le 9 avril à 14h. — Martin Marcotte, batterie, le 9 avril à 20h. — Salle B 421: Conférence-démonstration, sonoriété avec le violoncelle, Gerhard Mantel et Christoph Bott, le 9 avril à 16h 30. — Récital de clarinette, classe d'André Lefèvre, le 9 avril à 20h.

GRAND THÉÂTRE DE QUÉBEC: Québec — Le Théâtre du Trident présente « Les fourchettes de Scapin » de Molière, m. en s. Serge Denoncourt, du 7 avril au 2 mai, mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE DE LA BORDÉE: 1143 St-Jean, Québec (418-694-9631) — « Comédies russes » d'Anton Tchekhov, m. en s. Jean-Jacqui Boutet, du 31 mars au 25 avril, mar. au sam. à 20h 30.

THÉÂTRE PÉRISCOPE: 2 est Crémazie, Québec (418-529-2183) — Le Théâtre Niveau Parking présente « Passion Fast-Food » de Marc Doré, Michel Garneau et Jean-Pierre Ronfard, m. en s. Michel Neadeu, du 7 avril au 2 mai, du mar. au sam. à 20h.

THÉÂTRE DE L'ÎLE: 25 rue Laurier, Hull (819-595-7171) — « La chatte et le hibou » m. en s. Louise Campeau, du 18 mars au 26 avril, mar. au ven. à 20h, sam. 18h 30 et 21h 30, dim. 12 avril à 15h.

LE PIERROT: 114 est St-Paul, Vieux-Montréal (861-1270) — Chansons avec Gilbert Lauzon et A. Pelletier, le 9 avril à 20h.

MAISON DE LA CULTURE DU PLATEAU MONT-ROYAL: 465 est rue Royal, Montréal — La quinzième de Montréal: le violoncelle à toutes les cordes, Erich Kory, Joe Leslie, John Douglas, Of Tanz Victims, le 9 avril à 20h 30.

MAISON-THÉÂTRE ANNEXE: 5066 Clark, Montréal — « Petits cris et battements d'ailes » production du Créa-Théâtre de Belgique, du 8 au 26 avril, sam. à 15h, dim. à 13h, et 15h.

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE: 4353 est Ste-Catherine, Montréal (253-8974) — Salle Denise-Pelletier: « Iphigénie » de Jean Racine, m. en s. André Brassard, du 10 mars au 9 avril à 20h. — « La nef des fous » texte et m. en s. de Claude Laroche, du 31 mars au 23 avril — Salle Fred-Barry: La Compagnie Trans-Théâtre présente « Accidents de parcours » texte et m. en s. Michel Monty, du 25 mars au 25 avril, mar. au sam. à 20h 30.

LE P'TIT BAR: 3451 St-Denis, Montréal (282-9124) — Place à la chanson à 21h 30

RESTAURANT-THÉÂTRE LA LICORNE: 4559 Papineau, Montréal (523-2246) — « Les souliers vernis » de Léo Lévesque, m. en s. Pierre André Fourrier, du 12 mars au 12 avril, mar. au ven. à 20h, sam. à 16h, et 20h 30.

SALLE POLLACK: 555 ouest Sherbrooke, Montréal — Choeur de flûtes de McGill, dir. Cindy Shuter, oeuvres de Bach, Debussy, Smetana et Luening, le 9 avril à 20h.

OUTREMONT: (278-FILM) —

PALACE 1: — *Wayne's World* 1 h, 3 h 05, 5 h 10, 7 h 25, 9 h 40 II: *Lady Bugs* 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h, 9 h III: *Great Mouse Detective* 12 h 30, 4 h 30 — *Mississippi Masala* 2 h 15, 6 h 30, 9 h IV: *Mambo Kings* 12 h 20, 2 h 40, 5 h, 7 h 10, 9 h 30 V: *Hand that Rocks the Cradle* 12 h 25, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 40 VI: *Bugsy* 12 h 30, 3 h 20, 6 h 10, 9 h

PARADIS I: (354-3110) — *Delicatessen* 6 h 45 — *Kuffs* 7 h — *Freejack* 7 h 15 — *Le silence des agneaux* 8 h 40 — *Analyse fatale* 9 h — *Les nerfs à vif* 9 h 25

PARISIEN I: (866-3856) — *Van Gogh* 2 h 45, 8 h 15 — *La totale* 12 h 30, 6 h II: *L'annonce faite à Marie* 1 h 10, 3 h 10, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 10 III: *Mon père ce héros* 12 h 40, 2 h 50, 5 h, 7 h 05, 9 h 25 IV: *La vieille qui marchait dans la mer* 12 h 50, 3 h, 5 h 10, 7 h 20, 9 h 35 V: *Kafka* 1 h, 3 h 05, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15 VI: *Les amants du Pont-neuf* 1 h 15, 4 h 15, 6 h 45, 9 h 20 7: *Mississippi Masala* 1 h 30, 4 h, 6 h 40, 9 h 10

PLACE ALEXIS NIHON I: (849-3456) — *Basic Instinct* 1 h 30, 4 h 15, 7 h, 9 h 4

TOURISME/chronique

Les fausses « auberges » continuent de proliférer

Normand Cazalais

J'AI EU l'occasion, au cours des récentes semaines, de participer à des séminaires et des réunions dites d'affaires dans les Laurentides et dans les Cantons de l'Est. À chaque fois, ces rencontres se tenaient en des endroits affublés du nom d'auberges. Une vraie escroquerie ! Les établissements en question pouvaient s'apparenter à tout, des motels anonymes, des petits hôtels prétentieux, des *resorts* en mal d'identité, sauf à des auberges. Dans l'introduction de *Séjour dans les auberges du Québec*, guide paru aux Éditions de l'Homme en 1985, Jacques Coulon et moi écrivions : « Au Québec, nous le savons tous, nous n'en sommes pas à nos premiers écarts de langage. Ainsi le terme auberge y est utilisé à toutes les sauces : combien avons-nous vu, au cours de nos randonnées et enquêtes par tout le Québec, de motels, d'hôtels et même de restaurants s'appropriant indûment cette appellation ? D'ailleurs, à l'heure actuelle, les « auberges » poussent comme des champignons : la tentation est d'autant plus forte pour nombre de propriétaires de changer le nom de leurs

établissements que les auberges sont à la mode. Le ministère du Tourisme du Québec — sinon l'Office de la langue française — a un sérieux travail à accomplir en ce domaine ». Sept ans plus tard, les Auberges Universel et Auberges des Gouverneurs sont respectivement devenus les Hôtels Universel et Hôtels des Gouverneurs mais, pour le reste, la situation n'a guère changé. Et, selon les informations que j'ai recueillies auprès de fonctionnaires des deux organismes cités plus haut, il n'y a pas de mouvement en ce sens qui est à la veille d'être fait au sein de l'appareil gouvernemental. Ce qui est dommage. Dans notre guide, nous disions que, pour nous, une auberge représentait une certaine conception de l'hôtellerie. Nous rappelions également que l'usage du terme auberge remonte aux débuts du 17^e siècle et provient du provençal *aubergio*. Son premier sens désigne une maison très simple, généralement à la campagne où l'on trouve à manger en payant. Son second sens s'applique à un hôtel d'apparence champêtre mais confortable et luxueux. Comme le sens, l'équipement et la fonction ont

évolué, de même que l'opinion qu'on se fait d'une auberge. Les auberges furent pendant un certain temps associées à des équipements hôteliers de second ordre, ce qui explique en partie leur déclin, du moins au Québec, pendant une trentaine d'années. Et, puisqu'il fallait donner un cadre aux établissements que nous avions choisis et répertoriés, nous nous sommes permis d'en fournir une définition : « Nous entendons par auberges des établissements de quelques dizaines de chambres tout au plus, gérés sur les lieux par leurs propriétaires et caractérisés par un accueil chaleureux et personnalisé, par une cuisine de qualité et un décor agréable. Même si des chalets ou des unités de motel peuvent les compléter à l'occasion, les chambres d'une auberge sont, sauf en de très rares exceptions, dans le bâtiment principal et communiquent ainsi directement avec la salle à manger et la réception. Enfin, une auberge est un endroit où le tarif de l'hébergement inclut souvent le gîte et le petit déjeuner (contrairement à un hôtel ou un motel) et également, si les clients le désirent, le repas du soir et parfois celui du midi (contrairement à un Bed & Breakfast) ».

Cette définition, pour les réactions que nous avons eues des exploitants, des lecteurs du guide et même de certains fonctionnaires, a semblé rallier un consensus. À preuve, un regroupement d'auberges établies dans les Laurentides de Montréal utilise mot à mot, dans sa publicité les premières lignes de cette définition — sans, pour autant, en citer toutefois la source... Qu'on me comprenne bien, il ne s'agit pas de se quereller sur les mots mais bien d'appeler un chat un chat en raison de l'importance à la fois économique et culturelle que revêt le phénomène des auberges. Dans un colloque sur les *Cultures régionales et le développement touristique* tenu à Ottawa en mai 1987 (et dont on peut trouver les actes dans le numéro de mars 1988 de la revue *Téoros*), j'ai repris son analyse, en réitérant aux exemples des Cantons de l'Est, de la Gaspésie et de Charlevoix, pour souligner que l'apparition de réseaux d'auberges de qualité a contribué à l'émergence d'un produit identifié à ces régions et à la consolidation de leurs « positionnement » et développement touristiques. « Aujourd'hui, avais-je relevé, Charlevoix connaît une

concentration d'auberges remarquable. Remarquable par sa diversité, par son nombre et par son rayonnement. Les auberges ont activement contribué à refaire de Charlevoix une destination, une région touristique de séjour et recherchée comme telle. Le cas de Charlevoix illustre éloquentement l'identification pouvant s'établir entre une région et ses auberges ». Chaque année, en ce temps-ci, je reçois des différentes associations touristiques régionales la liste des récipiendaires des divers prix régionaux annuels du tourisme et, chaque année, j'y retrouve des auberges, à savoir de vraies auberges qui peuvent porter ce nom sans frémir. Chaque année également, je retrouve de ces auberges parmi les récipiendaires des Grand prix nationaux du tourisme dans l'une ou l'autre des catégories de sélection. Année après année, je constate que les auberges se sont affirmées comme un produit touristique de qualité qui participe de façon manifeste à l'amélioration du produit touristique québécois dans son ensemble et dans des différentes régions. Mais je constate aussi, toujours avec une pointe de tristesse sinon d'irritation, que rien n'est vraiment

entrepris pour gommer le laxisme dont les autorités gouvernementales font preuve dans la gestion de la qualité du produit touristique québécois en général et dans de nombreux cas particuliers comme celui des auberges. Autant le règlement peut être exigeant et pointilleux sur la présence de lavabos dans chaque chambre et autres éléments du genre pour accréditer les établissements hôteliers du Québec à l'intérieur des diverses catégories de fleurs de lys (pour apprécier le « confort »), autant il laisse tout un chacun employer les appellations les plus fantaisistes pour désigner des établissements et contribuer, de cette manière, à dérouter les consommateurs et à nuire à l'image de marque touristique du Québec — à laquelle tant d'efforts et d'argent sont consacrés ! Il ne s'agit pas dans mon esprit de procéder à un exercice juridique tout azimut ni à une quelconque chasse aux sorcières mais de hausser, par des moyens simples et concertés, la barre des exigences que nous devons collectivement nous poser pour améliorer ce respect de nous-mêmes et des produits touristiques que nous offrons.

TOURISME/excursion

Partir pour le sud... de l'Angleterre

Normand Cazalais

JE VENAIS de quitter Londres. Londres et son printemps, ses arbres en fleurs dans les grands parcs autour de Buckingham Palace. Je m'étais promené par les sentiers de terre battue, à ne penser qu'au bien-être de flâner ainsi, de regarder pousser, ailleurs, le vert tendre du printemps. Je m'étais arrêté aussi au pavillon près de l'étang pour déguster lentement thé et tarte aux pommes. Je venais de quitter Londres. La veille, c'était dimanche, journée de marathon, et j'avais croisé dans les rues des coureurs, encore rouges de leurs efforts, qui revenaient chez eux à pied, agglutinés par petites grappes, se remémorant les uns aux autres les détails de leur course. Je m'étais presque senti londonien. Je venais de quitter Londres. Au volant de ma Maestro bleue de location, conduite à gauche bien sûr, je roulais par la A22 vers Croydon. C'était toujours le printemps, ça se voyait dans les champs, dans les arbres. Et aux vêtements des femmes. A Forest Row, le village vit dans un bosquet; j'y fis une halte, le temps d'une *bitter* et de regarder quelques golfeurs rouler des balles sur des greens impeccables. J'allais passer la soirée et la nuit à Brighton, avant de m'embarquer le lendemain pour l'île de Wight. J'allais retrouver ce Brighton qui a bien changé, après le ravalement de ses longues façades en enfilade. Mais le

rajeunissement de Brighton et de nombreuses stations balnéaires des environs n'a pas réglé pour autant les problèmes de fréquentation de la côte Sud anglaise : ils sont désormais fort loin les temps décrits par Agatha Christie à travers les yeux de Mrs Marple et d'Hercule Poirot. Les visiteurs n'y viennent plus pour des semaines ni des mois mais plutôt pour des week-ends, de courts séjours d'un ou quelques jours et pour des réunions d'affaires. Je ne trouvais pas tout de suite mon hôtel. Pourtant, c'était bien écrit sur mon papier : Hotel Adelaide on Regency Square. Mais il n'était nulle part indiqué que ledit établissement était en retrait sur le square, lui-même en retrait du front de mer. J'y passai une bonne nuit à entendre, par la fenêtre ouverte et au fond de la nuit, la locomotive des vagues. C'était une chambre minuscule. Mais correcte. Une chambre pour célibataires qui surveillent leur budget. Le breakfast fut absolument anglais : toasts, jus d'orange, café, oeufs, saucisses, bacon, filet de hareng, pommes de terre et confitures. La propriétaire officiait à la cuisine alors que son mari, ancien ingénieur civil, assurait le service. « Voici maintenant 10 ans que nous sommes ici, me dit-il. Les affaires sont difficiles, mais nous réussissons chaque année à nous évader quelques jours en Provence où nous possédons une roulotte. C'est agréable, Brighton, vous savez; peut-être les

touristes s'en souviendront-ils ? Tenez, ajoutez-lui, lisez cette brochure du *Brighton Festival* qui a lieu en mai : il est très prisé des Londoniens ». Avant de prendre le ferry, j'allai marcher le long des Seven Sisters, hautes falaises de craie blanche parfumées par la fraîcheur de la mer. Sur les galets encore humides de la marée, tout était calme. Puis j'embarquai vers l'île de Wight, sur un bateau rapide qui fit la traversée en une quinzaine de minutes. C'était agréable, j'avais l'impression d'avoir le navire à moi tout seul. Il en aurait été tout autrement durant un week-end ou durant la période estivale : séparée de Southampton et de Portsmouth par deux détroits, le Solent et le Spithead, Wight, qui a la forme d'un losange sur la côte du *Channel*, jouit d'un climat particulièrement clément qui lui vaut, surtout en sa partie nord, ses cohortes de touristes sitôt l'hiver fini. La reine Victoria elle-même y séjourna à plusieurs reprises et mourut, en 1901, au château d'Osborne près de Cowes. Autour de Cowes, Ryde, Ventnor et surtout Yarmouth, l'île est également un haut lieu du yachting britannique : les voiliers y sont partout, sur les eaux turquoises et, en format réduit, sur les étages des magasins et les illustrations des livres que feuilletent avec précaution les amateurs de navigation de plaisance qui règnent en maîtres.

Je suis resté à Wight quelques jours, le temps de faire la tournée de son fief et de goûter la douceur de ses collines. Un matin, dans l'air brumeux qui aveuglait le soleil par franges effilochées, j'ai monté le chemin en pente raide vers Needle Point, son phare, les anciens bunkers et les cottages en briques rouges des *park guards*. En d'autres fois, j'ai pris des chemins à l'intérieur des terres. L'un d'eux, le Church Road, me mena à la chapelle St. Edmund's entourée de grands arbustes, de canards, de poules, d'oiseaux, de fleurs et bordée d'un cimetière dégingué où les inscriptions disparaissent doucement des pierres tombales. Un autre me conduisit à Newtown : quelques maisons, une église toute menue et un vieil hôtel de ville. Newtown a été un rêve : fondée en 1256 par l'évêque de Winchester, son territoire fut planifié comme une ville d'aujourd'hui et divisé en 73 parcelles allouées chacune au tarif annuel de cinq pence. Il ne reste quelques bâtiments, des sentiers publics, une rivière qui est d'ailleurs un ruisseau, une réserve naturelle commanditée par le National Trust et un pont moussu. Renseignements : British Tourist Authority, 94, Cumberland Street, Suite 600, Toronto, Ontario, M5R 3N3, (416) 925-6326. Nous remercions la société British Airways de sa collaboration.

EN BREF...

Forfaits-photo en Gaspésie

PRODUCTION Bel-Image Enr. organise, sous le thème de *La beauté mise en mémoire*, des forfaits photos dans le parc de la Gaspésie et les réserves de Matane et des Chic-Chocs, du 20 juin au 27 septembre. La taille des groupes varie de 4 à 7 personnes et chaque forfait comprend 3 nuits, 8 repas et un guide; location sur place de matériel photographique et d'équipement de randonnée. Prix : 370 \$ par personne, TPS comprise. Réservations : 60 jours à l'avance. Renseignements : Production Bel-Image Enr., 12, rue Sasseville, C.P. 1334, Sainte-Anne-des-Montagnes, G0E 2G0, (418) 763-5772.

Navette de ski à Québec

LA NAVETTE de ski entre la Station touristique de Stoneham, le Parc du Mont-Saint-Anne et les principaux hôtels du centre-ville de Québec sera en opération, durant les week-ends, jusqu'au dimanche de Pâques, le 19 avril. Les établissements ainsi desservis sont le Château Frontenac, le Radisson des Gouverneurs Place Hauteville, le Loews Le Concorde, le Manoir Victoria, le Roussillon Québec et le Holiday Inn Centre-Ville. Renseignements : Office de tourisme et des congrès de la Communauté urbaine de Québec, (418) 522-3511.

Vacances culinaires

L'AUBERGE Le Loup Garou de Sainte-Adèle, dont le chef est Louise Duhamel, propose ce printemps et cet été des forfaits comprenant des cours de fine cuisine. *Pour le plaisir de cuisiner* ! Les cours, individuels ou collectifs, ont lieu dans la cuisine même du restaurant. Les forfaits (295 \$ par personne en occupation double, taxes en sus) comprennent cinq heures de cours, deux nuits, deux petits déjeuners, un lunch, un dîner gastronomique et ses vins. Renseignements : Le Loup Garou, 574, rue Patry, C.P. 2096, Sainte-Adèle, J0C 1L0 (514) 229-2080.

Nouveau tarif Montréal-Québec

LE TRANSPORTEUR Inter-Canadien offre un nouveau tarif à 68 \$ (dans chaque sens), sans aucune restriction, pour chacune de ses 12 liaisons aériennes entre Montréal et Québec.

Retour aux sources en Europe

DU 10 AU 25 JUIN, la Maison des ancêtres, membre de la Fédération des familles-souches québécoises, en collaboration avec Vacances-Familles, propose trois circuits touristiques aux descendants en ligne directe ou par alliance des ancêtres de Normandie : *Aux confins de la Normandie, Bretagne et Val de Loire, La France par monts et par vaux et En suivant le Rhin*. Renseignements : Fédération des familles-souches québécoises, C.P. 6700, Sillery, G1T 2W2, (418) 653-2137, a/s Sylvio Héroux.

À LA DÉCOUVERTE DU QUÉBEC

C'est avec plaisir que nous vous présentons quelques-uns des établissements sélectionnés par notre chaîne. Les Auberges Relais du Silence vous offrent le repos et la détente par le calme et la tranquillité.



Nous souhaitons que, loin de chez vous, vous sentiez bien, comme à la maison. Renseignements : C.P. 118, Saint-Irénée (Québec) G0T 1V0

MONTÉRÉGIE

AUBERGE DES GALLANT (Rigaud): Les Chevreuils sont arrivés! Situé dans un cadre bucolique, d'un sanctuaire d'oiseaux et de chevreuils, profitez de notre forfait Romantique: Chambre luxueuse avec foyer, balcon, souper dégustation et petit déjeuner 92\$ par jour/par pers./occ. double. Salle d'exercice, sauna, ski de fond sur les lieux et ski alpin à 5 KM. Brunch du dimanche 15,95\$, certificats cadeaux disponibles. Situé à 45 minutes de Mtl et 1 h d'Ottawa. Rés.: 451-4961 (Mtl) (514) 459-4241

CHARLEVOIX

la maison Otis

FORFAITS: Prix exceptionnel en semaine et fin de semaine à partir de 65 \$ p.p. (P.A.M.) par jour, occ. dbl. 30 chambres toutes catégories. Salles à manger réputées. 4 fleurs de lys et 4 fourchettes. Piscine intérieure, saunas, bain tourbillons. Boîte à chanson. Centre de santé-beauté. Boutique d'art. Au cœur du Baie St-Paul, artistique, 23, rue Saint-Jean-Baptiste, Baie Saint-Paul, (418) 435-2255.

Une auberge de calme et de détente, située à Pointe-au-Pic, au cœur de Charlevoix. Vue imprenable sur le fleuve. Lauréat National du Prix Québécois de la Gastronomie. Forfaits semaine et fin de semaine. Spécial sur billet de ski alpin et ski de fond: escompte de 20%. Location de motoneiges et de traîneaux à chiens. 418-665-3731

AUBERGE LES SOURCES ++++ +++++

Vous travaillez dans un milieu qui demande constamment de performer. Fatigue, stress, anxiété et un désir intense de faire le vide à l'intérieur de soi. Un séjour à l'auberge est une solution peu dispendieuse!

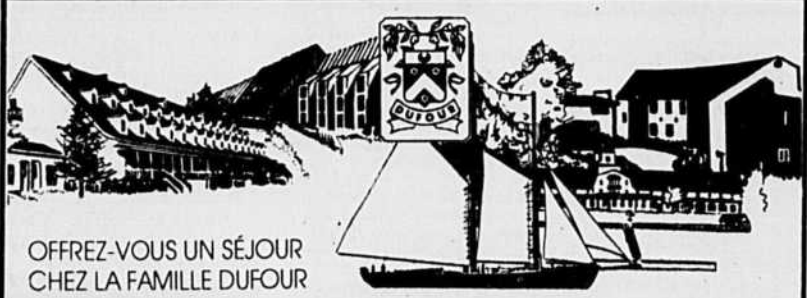
8 rue des Pins, C.P. 458, Pointe-au-Pic - (418) 665-6952

Forfait de mai à juin 72,50 \$ / pers./occ. double incluant: déjeuners, soupers, taxes & services

QUÉBEC

MANOIR DU LAC DELAGE: Situé à 20 minutes de Québec, près du centre de ski Stoneham. Piscine intérieure, sauna, bains tourbillons et cabane à sucre. **FORFAIT SKI** incluant: chambre, repas du soir, petit déjeuner, transport et billet de remontée (2 jours) au centre de ski Stoneham (à compter de 165\$/p. pers., 2 nuits/3 jours, occ. double). **FORFAIT PÂQUES** incluant: la chambre (2 nuits), un petit déjeuner, le brunch de Pâques, 2 repas du soir, dégustation de tire à la cabane (à compter de 1495\$/p. pers., occ. double)

RÉSERVATIONS: 1-800-463-2841 ou 418-848-2551.



OFFREZ-VOUS UN SÉJOUR CHEZ LA FAMILLE DUFOUR

MONT SAINTE-ANNE

HÔTEL VAL-DES-NEIGES: Centre de villégiature et de congrès situé au pied du Mont Sainte-Anne. 110 chambres de luxe, cuisine réputée, piscine intérieure panoramique, sauna, bain tourbillon, salle d'exercices, salles de réunion (12). Demandez nos avantageux forfaits: «Évasion à la montagne», «Ski à la carte», «Coeur à coeur», «Semaine de ski réputée», «Douce vacances», «Ski», «Réunion d'affaires», etc. Tarifs et forfaits spéciaux pour groupes. Tél.: (418) 827-5711. Fax (418) 827-5997. Sans frais: 1-800-463-5250. Hôte: 1-800-361-6162.

BAIE SAINT-PAUL

AUBERGE LA PIGNORONDE: Auberge à flanc de montagne avec une vue magnifique sur le Saint-Laurent. À 10 min. du Massif de la petite rivière St-François. 27 chambres tout confort, fine cuisine, salle de réunions et de jeux, piscine intérieure panoramique, bar-détente, ambiance chaleureuse. Demandez nos forfaits: «Évasion vers l'Art», «Ski envoûtant 92», «Coeur à coeur», «Douce vacances», «Réunion d'affaires», etc. Tarifs et forfaits spéciaux pour groupes. Tél.: (418) 435-5505. Fax (418) 435-2779. Sans frais 1-800-463-5250. Hôte: 1-800-361-6162.

ÎLE-AUX-COUDRES

HÔTEL CAP-AUX-PIERRES: Dans une ambiance familiale, 46 chambres tout confort, cuisine exceptionnelle, piscine intérieure, billard, ping-pong, tournois sportifs, soirées animées, ski de randonnée, traîne sauvage, randonnée en traîneau à chiens, patinage, ambiance familiale. Demandez nos forfaits: «Randonnée en traîneau à chiens», «Évasion dans l'île», «Coeur à coeur», «Val-des-Neiges-Cap-Aux-Pierres», «Douce Vacances», etc. Tél.: (418) 438-2711. Fax (418) 438-2127. Sans frais 1-800-463-5250. Hôte: 1-800-361-6162.

MONT SAINTE-ANNE

Auberge La Camarine À 3 km du Mont-St-Anne une sympathique auberge. 4 fleurs de lys reconnue pour la qualité de son service. 31 chambres grand confort la plupart avec foyer. Accueil chaleureux et attentionné. Table 4 diamants CAA, gagnant régional Grand Prix Québécois de la Gastronomie, cave à vins exceptionnelle. Alléchants forfaits "Ski de printemps", "Week end Pascal" chambre à partir de 39.50\$ pers., occ. double dès le 20 avril. Bientôt les oies blanches seront là! Inf. et rés. 418-827-5703. Frais virés.



RELAIS & CHATEAUX

LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

CHARLEVOIX / CAP À L'AIGLE

LA PINSONNIÈRE: Sous un même toit... Un relais de campagne au confort incomparable, un grand restaurant et une cave exceptionnelle. 28 chambres joliment décorées dont certaines avec baignoires à remous, foyer ou lit à baldaquin. Piscine intérieure, sauna, ski alpin et de randonnée à proximité. Profitez de nos tarifs basse saison. La Pinsonnière, un nid douillet entre les montagnes et le Saint-Laurent. (418) 665-4431. Télécopieur: (418) 665-7156.

LAURENTIDES

HÔTEL L'EAU-À-LA-BOUCHE: Ste-Adèle. Une expérience gastronomique à découvrir, restaurant 4 fourchettes, fine cuisine du marché. Hôtel 5 fleurs de lys, 4 diamants CAA. Forfait ski alpin 135 \$ plus taxes, par pers. occ. double pour 2 nuits/3 jours de ski, 2 petits déjeuners complets. Aussi disponibles forfait gastronomique et forfait concert Pavillon des Arts. Tél. sans frais Mtl-centre 514-227-1416 ou 514-229-2991.

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS: A St-Marc-sur-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu et où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Mérite de la Restauration». Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231.

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY: Les plaisirs du ski de printemps. Plein air et gastronomie dans le confort et le caractère d'une grande demeure ancienne. Un relais pour les gourmets-gourmands, classé 4 fourchettes et «Commandeur du Mérite de la Restauration du Québec». Visitez notre prestigieuse cave à vin. 25 chambres tout confort, meublées et décorées à l'ancienne, certaines avec foyer, bain tourbillon, balcon, vue sur le superbe lac Massawippi. 35 km de piste de ski de fond à partir de la porte de l'Auberge. Ski alpin au Centre Montjoye et Orford. Randonnée à cheval. Forfaits disponibles à partir de 80\$ par pers. en occ. double, par jour, incluant souper, petit déjeuner et frais de service. Pour une expérience mémorable, venez vous faire gâter à l'AUBERGE HATLEY. Tél.: (819) 842-2451. Fax: (819) 842-2907.

Pour informations publicitaires contactez:

NATHALIE THABET

1-800-363-0305 — (514) 842-9645

MUSIQUE

Un Hermann Prey sublime

Pro Musica

Hermann Prey (baryton), Leonard Hokanson (piano): Schubert, *Winterreise* (Voyage d'hiver D.911 (op.89), cycle de *Lieder*, texte de Wilhelm Müller. Mardi 7 avril, théâtre Maisonneuve.

Carol Bergeron

SUBLIME! Peut-on qualifier autrement, ce qui fut l'un des moments de musique les plus transcendants que nous ayons pu vivre à Montréal depuis longtemps? Plus près de la déclamation que du chant, avec la complicité d'un partenaire extraordinaire (le pianiste Leonard Hokanson), Hermann Prey remplaça les 24 *Lieder* du *Voyage d'hiver* à ce niveau essentiel où les poèmes de Müller se confondent avec la musique de Schubert.

Bien sûr, comme l'auront remarqué les amateurs de belles voix, celle d'Hermann Prey, à 62 ans, n'est plus aussi vibrante qu'autrefois. Quant à moi qui admira plutôt celle d'un Fischer-Dieskau, je la préfère ainsi; d'autant que sa fragilité relative, sa vulnérabilité concourt à une plus grande expressivité et à une intelligibilité encore plus claire des textes.

En s'éloignant de la performance vocale, Prey se rapproche de l'idée du musicologue allemand Frieder Reininghaus qui ose affirmer que l'on devrait peut-être confier le *Voyage d'hiver* à un chanteur acteur: «même si la voix lui posait des problèmes énormes, il pourrait s'affranchir de ce ton devenu insupportable du *Lied* savant qui a dégradé l'ouvrage au point d'en faire une affaire sans conséquence».

En lisant le *Shubert* de Reininghaus (M&M, chez Jean-Claude Lat-

tès), en consultant celui de Brigitte Massin (Fayard), en se référant même aux articles de Michel Chion et Gilles Cantagrel dans le *Larousse de la Musique*, on retrouve la même précaution de ne pas faire du poète Wilhelm Müller un banal «rimailleur» dont le choix confirmerait le préjugé d'un Schubert sans culture ni discernement, pondant aveuglément ses *Lieder* sous le choc de n'importe quel texte littéraire.

Or, tombant à pieds joints dans cette gênante erreur d'appréciation, les notes françaises du programme s'inspirent abondamment et sans précaution d'un ouvrage ancien et dépassé (*Lieder de Schubert*, paru chez Larousse). Il fallait plutôt lire les notes anglaises qui s'appliquèrent soigneusement à rétablir les faits en rendant à Müller le mérite qui lui revient.

Cette incongruité a pu laisser croire à certains auditeurs que tout était uniquement dans la musique, que «les pires lieux communs» et la sentimentalité éculée des poèmes s'y soumettaient à une mélodie toujours ferme et sans défaillance». Alors que tout l'art d'Hermann Prey cherchait précisément à démontrer l'importance et la valeur des deux éléments (paroles et musique), Wilhelm Müller, ce poète de l'amour malheureux, du mal de siècle, de l'irréalisme, voire du désir de mort, ce chanteur romantique de la liberté qu'admirait sincèrement un Heinrich Heine qui voyait dans sa poésie «le son pur et la simplicité véritable, la pureté et clarté de la chanson populaire (allemande du début du 19e siècle)».

C'est ce Müller qui inspira à Schubert les cycles de *La Belle meunière* et le *Voyage d'hiver*, deux chefs-d'œuvre, deux de ses cycles les mieux accomplis. Une telle rencontre ne peut pas être fortuite.

Massin résume bien le rapport psychologique qui réunit les deux cycles «müllériens»: si la *Belle meunière* vit du drame qui va de l'espoir au désespoir, le *Voyage d'hiver* ne connaît que le désespoir absolu d'un univers où l'espoir est morté à tout jamais.

Pour sentir le drame de ce voyage solitaire, pour en être ému jusqu'aux larmes, point n'était nécessaire de comprendre l'allemand: Hermann Prey et son formidable collaborateur, le pianiste Leonard Hokanson, recréant un après l'autre, avec une acuité hallucinante, les 24 *Lieder* du *Voyage d'hiver*, ce voyage de l'errance sans espoir.

ARTS VISUELS

Parcours de la peinture

Jocelyn Jean

Maison de la culture Côte-des-Neiges, 5290, chemin de la Côte-des-Neiges. Jusqu'au 26 avril.

Richard-Max Tremblay, Jocelyn Jean

Galerie Graff, 963, rue Rachel est. Jusqu'au 12 avril.

Jean Dumont

PARLER DES parcours de la peinture plutôt que du parcours des peintres, c'est sans doute éviter d'être accusé de verser dans l'anecdote, mais c'est par contre courir le risque de donner une bien mauvaise idée des rapports de force qui lient le peintre à la peinture. Il n'y a que ceux qui ne sont pas artistes pour croire que la peinture est une sorte de voie royale sur laquelle il suffit de s'engager pour le devenir. Si la peinture fait les artistes, ce n'est certainement pas en se mettant à leur service, mais au contraire en leur échappant, toile après toile.

Le parcours de la peinture n'est fait que d'une longue opposition au parcours du peintre. Car elle lui résiste toujours; comme le langage résiste à la bouche du poète. Elle en dit toujours trop, ou pas assez, et jamais tout à fait ce que l'artiste espère. Elle soulève mille problèmes nouveaux quand il croit avoir aplani le moindre différend. Dans ce couple terrible c'est l'artiste qui témoigne de la fidélité. Sans doute d'ailleurs parce que la résistance le stimule, et qu'elle lui fait dire ce qu'il ne saurait dire sans elle.

Il suffit, pour s'en convaincre, de discerner l'étonnante cohérence qui court sous l'évolution parfois surprenante de la production de certains artistes. En voyant les immenses tableaux en noir et blanc...et gris, que Jocelyn Jean expose à la Maison de la culture Côte-des-Neiges, et ceux plus petits qu'il accroché chez Graff, je n'ai pu m'empêcher de penser à une réflexion de l'artiste belge Marthe Wery, qui disait, il y a quelques années, lors de son exposition au Musée d'art contemporain, qu'elle avait passé plus de la moitié de sa vie à peindre seulement avec du gris parce qu'elle avait bien assez de travail à essayer de résoudre les problèmes de la forme, sans s'encombrer en plus de ceux de la couleur!

Si l'abandon des couleurs vives par Jocelyn Jean expose, dans toute son ampleur, la différence entre cette production et celle qui l'a précédée, l'emploi du noir et du blanc facilite par contre la perception du tableau comme lieu de travail de la peinture

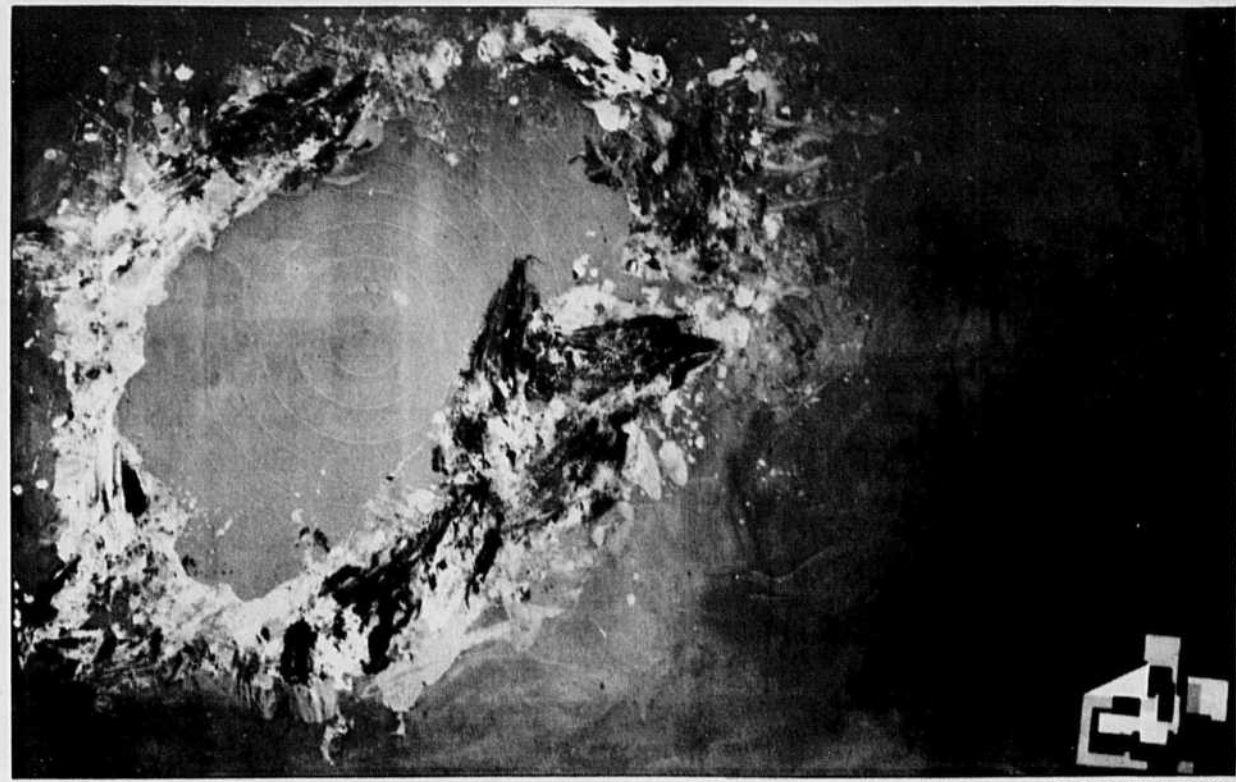


PHOTO GILLES SAVOIE

L'un et l'autre, de Jocelyn Jean.

et, par voie de conséquence, la perception de ce travail comme lieu d'articulation de la cohérence de la démarche. Que Jocelyn Jean soit passé, au cours des ans, de l'emploi de l'encaustique à celui de l'acrylique, qu'il ait fait cohabiter à la surface de ces toiles les structures géométriques et les illusions de la perspective, les représentations de la couleur et les rêves de la cartographie ou, comme en 1990, qu'il ait même fait rentrer leur surface en résonance avec des éléments tridimensionnels, il n'a jamais fait que «travailler» dans la peinture l'espace pictural, pour en interroger les limites, même si cette interrogation a pu paraître avoir, à certains moments, des aspects plus ludiques qu'aujourd'hui.

Les titres de ses séries de tableaux disent la continuité dans la démarche. «Indications diverses», (1990), «Autres indices», (1992) «Apparences», (1992), autant de façons de dire à la fois le travail sur la peinture et la résistance obstinée de celle-ci. Jocelyn Jean ne ménage pourtant pas ses efforts. Il fait appel aussi bien à des éléments qui appartiennent à l'histoire de l'art qu'à la sienne propre, sollicite la mémoire longue de la culture tout autant que notre mémoire consensuelle. Il multiplie les chocs, les ébranlements, les oppositions. Il affirme la planéité de la sur-

face pour aussitôt la nier. Il joue de l'intuition comme de la raison, fait voisiner les formes logiques et les formes paradoxales, les emprunts aux mythes et les rêves de l'imaginaire...

L'impossibilité de clore la liste des indications, des indices, des apparences, avoue l'impossibilité de vaincre cette résistance de la peinture... Ne le regrettons pas, c'est en cette tentative et en cet échec chaque fois renouvelés que s'affirme l'art de Jocelyn Jean. Il ne reste à chacun d'entre nous qu'à accepter l'absence de réponse, et reprendre à notre compte, devant ces très belles toiles, l'expérience patiente et la quête obstinée qui en ont fait des œuvres...

L'essentiel de ce qui précède peut s'appliquer à la production de Richard-Max Tremblay, qui expose également à la Galerie Graff, bien que les moyens qu'il emploie soient complètement différents. La cohérence du travail de cet artiste tient, curieusement, dans la sorte de dualité de son regard. Il est en effet, à la fois peintre et photographe. Il n'a pas toujours présenté conjointement dans la même exposition, comme il le fait chez Graff, des photographies et des peintures, mais ces deux disciplines spécifiques se sont toujours influencées mutuellement dans son travail. Un peu comme s'il «cadrait» sa peinture avec un oeil de photogra-

phe, et «construisait» la surface photographique avec un oeil de peintre.

Ce serait simple s'il ne se plaisait, en plus, à brouiller les cartes. Dans une pièce comme *L'interdit*, par exemple, une très grande toile qui représente, en des tons verdâtres et foncés, et dans une facture relativement réaliste, un énorme avion posé dans une église, le traitement de l'avion est photographique, comme l'est celui de la profondeur perspective. La touche, par contre, appartient évidemment à la peinture.

Des références connues de tous, le surréalisme par exemple, se présentent immédiatement à l'esprit, et curieusement c'est cette sorte de trivialité, d'immédiateté de la référence qui maintient l'interrogation ouverte et la laisse sans réponse.

Les boîtes lumineuses, qui mettent en scène sur chacune des photos les instruments de la peinture, ou du moins ce qui nous y fait penser, reparaissent, inversés, les mêmes faux pas, les mêmes hésitations, la même impression de déconstruction de la mémoire et de stratification du savoir que le tableau précédent. Là encore donc, ce qui reste de l'art quand on a compris ce qu'on peut en comprendre, n'est pas du ressort de la compréhension...

DROGUES... PAS BESOIN!



Santé et Services sociaux Québec

AVIS PUBLICS

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-02-01959-927. MAURICE BENEKAS, 166 Traction app A Mont-Royal, Qc, Partie demanderesse, -vs- EDWARD AIGNER, 7830 Mountain Heights, apt 19, Montréal, Partie défenderesse. Le 28 avril 1992, à 10h00, au domicile du défendeur ou au 7830 rue Mountain Heights apt 19, en la cité Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: une voiture de marque Plymouth Reliant cavalier blanche, 4 portes, numéro de série: 1P3B2427C321468, et JOSEPH ODMAN HUISSIERS, 6767 Côte des Neiges, Rez-de-chaussée, Montréal, Qc, H3S 2T6, 344-3812, Montréal, le 6 avril 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO: 705-27-014208-901. PERCEPTEUR DES AMENDES, AGISSANT POUR LA CRÉANCE DU PROCUREUR GÉNÉRAL, PARTIE DEMANDEUSE, -vs- BENOÎT BÉLANGER, PARTIE DÉFENDEUSE. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice: le 21 avril 1992, à 15h00, ou au 1067 Ange Gardien Nord à L'Assomption, les dits biens consistent en: 1 automobile Mazda 626, 1981. Lesquels effets seront vendus par autorité de Justice: le 21 avril 1992, à 15h00, ou au 573 rue Lafontaine apt 3, à Repentigny. Les dits biens consistent en: 1 divan avec coussins, 1 téléviseur Panasonic de 26" environ, 1 four micro-ondes Panasonic. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé ou plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3J9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette le 31 mars 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR DU QUÉBEC, (CH. CIVILE), NO: 505-27-012230-901. PERCEPTEUR DES AMENDES, AGISSANT POUR LA CRÉANCE DU PROCUREUR GÉNÉRAL, PARTIE DEMANDEUSE, -vs- BRUNO BÉLANGER, PARTIE DÉFENDEUSE. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice: le 21 avril 1992, à 13h00, ou au 573 rue Lafontaine apt 3, à Repentigny. Les dits biens consistent en: 1 divan avec coussins, 1 téléviseur Panasonic de 26" environ, 1 four micro-ondes Panasonic. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé ou plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3J9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette le 31 mars 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE, NO: 91-871, VILLE DE ST-CONSTANT. Partie demanderesse, -vs- MOTEL CARAVEL, Partie défenderesse. Le 21ème jour d'avril 1992, à 10h00, au 570 Route 132, St-Constant, Qc, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 télévision RCA Colortrak #727509252 et acc, 24 lampes assorties et acc, 15 lits avec base et matelas et acc, 1 radio Magnasonic, lecteur cassette double, récepteur Am fm stéréo, égalisateur de son et 2 haut-parleurs et acc, 1 laveuse Inglis Liberator et acc, 1 sècheuse Inglis Liberator et acc, 4 bureaux en bois blanc et acc, 1500 livres divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Guy Gauthier, huissier, (514)461-3340. MAURICE GAUCHER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3J9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette le 31 mars 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE, NO: 1196-91. LA VILLE DE DELSON. Partie demanderesse, -vs- DEBOSSEJAGE ARC EN CIEL INC. Partie défenderesse. Le 21ème jour d'avril 1992, à 10h30, à 13 Route 132, Delsion, Qc, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 bureau en mélamine gris 2 tiroirs et acc, 1 chaise de bureau en métal gris, 2 bureaux en métal gris 2 tiroirs et acc, 2 micro-ondes Belanger et acc, 1 aspirateur Electrolux et acc, et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: Guy Gauthier, huissier, (514)461-3340. MAURICE GAUCHER & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3J9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette le 31 mars 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, (CH. CIVILE), NO: 500-02-03450-910. BANQUE TORONTO-DOMINION, Partie demanderesse, -vs- GEORGE TSOUJALAMIS et MICHELA CANTAL, Défendeur. Le 21 avril 1992, à 10h00, de l'avant-midi, au domicile du défendeur, ou au 33 rue Crestwell, en la cité de Dollard des Ormeaux, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set à dîner, table rectangulaire noir (6 chaises), 1 téléviseur couleur portrait Sharp 19" environ, 1 vidéo cassette VHS Sharp, 1 balayeuse Electrolux et accessoires, 1 génératrice Power Mote et acc, et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT, DANIEL LEDOUX, huissier, DE L'ETUDE: PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431 King George, Longueuil, Québec J4L 2V6. Tél: 647-6400, Longueuil, le 7 avril 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEAUX-HARNOIS, COUR MUNICIPALE, NO: 91-2086, VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, PARTIE DEMANDEUSE, -vs- YVON JONES, PARTIE DÉFENDEUSE. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice: le 21 avril 1992, à 15h00, ou au 554 Rivière Sud à St-Roch de l'Assomption. Les dits biens consistent en: 1 moulinet Sunjet, 18" de long environ. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé ou plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3J9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette le 31 mars 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR PROVINCIALE, NO: 500-02-034199-906. GROUPE EN PLOMBERIE INC., G&H INC., Demanderesse, -vs- EXPRESS R&G & HIG LTD. Partie défenderesse. Le 20 avril 1992, à 13h00, au 1386 Beaubien est, Montréal, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: EXPRESS R&G & HIG LTD saisis en cette cause, consistant en: 1 camion GMC80 - série # TGM35A4501799, rouge et accessoires, 1 camion GMC 1987, rouge série # 16TG25H7C751042 et accessoires et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: DANIEL LAROCQUE, huissier, (514)471-8078, JACQUES LAMOTTE, huissier, 955 boul. Des Seigneurs, S-21, Terrebonne, Qc, J4W 3W5.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LABELLE, COUR MUNICIPALE, NO: 560-05-000006-026. MONTÉE POPULAIRE STE-AGATHE-DES-MONTE, Demanderesse, -vs- BENOÎT PAQUETTE, Partie défenderesse. Le 20ème jour d'avril 1992, à 14h00, au 74, rue St-Adolphe d'Howard, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de BENOÎT PAQUETTE, saisis en cette cause, consistant en: ameublement tel que: bureaux, tables, aspirateurs, divan, télévision, cuisine, réfrigérateur, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Informations: LINDA BRANCHAUD, huissier, (819)326-7700, FAX: 326-8944, BOIVIN, SIVARD & GUINDON HUISSIERS, 22 rue Ste-Agathe, Ste-Agathe des Monts, Qc, J8C 2J4.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-005276-900. LA BANQUE TORONTO-DOMINION, Demanderesse, -vs- GEORGE TSOUJALAMIS et MICHELA CANTAL, Défendeur. Le 21 avril 1992, à 10h00, de l'avant-midi, au domicile du défendeur, ou au 33 rue Crestwell, en la cité de Dollard des Ormeaux, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 set à dîner, table rectangulaire noir (6 chaises), 1 téléviseur couleur portrait Sharp 19" environ, 1 vidéo cassette VHS Sharp, 1 balayeuse Electrolux et accessoires, 1 génératrice Power Mote et acc, et divers autres items. Conditions: ARGENT COMPTANT, DANIEL LEDOUX, huissier, DE L'ETUDE: PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431 King George, Longueuil, Québec J4L 2V6. Tél: 647-6400, Longueuil, le 7 avril 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE BEAUX-HARNOIS, COUR MUNICIPALE, NO: 91-2086, VILLE DE SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, PARTIE DEMANDEUSE, -vs- YVON JONES, PARTIE DÉFENDEUSE. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice: le 21 avril 1992, à 15h00, ou au 554 Rivière Sud à St-Roch de l'Assomption. Les dits biens consistent en: 1 moulinet Sunjet, 18" de long environ. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé ou plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3J9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette le 31 mars 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, (CH. CIVILE), NO: 730-32-000401-914. JEAN-PAUL POIRAS, PARTIE DEMANDEUSE, -vs- GINO VAILLANCOURT, PARTIE DÉFENDEUSE. Avis public est par le présent donné que les biens, meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus par autorité de Justice: le 22 avril 1992, à 16h00, ou au 80 boul. Papin, apt. 7, à L'Assomption, les dits biens consistent en: 1 four micro-ondes Beaumark, 1 automobile Ford Mustang 1989. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé ou plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3J9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette le 31 mars 1992.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, (Chambre civile), NO: 500-02-032154-911. LES COURTIERES EN TRANSPORT G&H INC., Demanderesse, -vs- 144924 CANADA INC. (Transport Spécialisé), Défendeur. Le 21 avril 1992, à 11h00 de l'avant-midi, à la place d'affaires du défendeur, ou au 60 rue Nelson, en la cité de Montréal ouest, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur Sharp SF-7100, 1 système informatique Miltec - clavier Miltec - écran Samsung - imprimante Toshiba #321. 1 jeep suzu Trooper II, 1 fax Ricoh fax20E, 1 téléphone cellulaire portatif, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT, DANIEL LEDOUX, huissier, DE L'ETUDE: PELLETIER BERNIER & MARTIMBAULT, HUISSIERS, 431 King George, Longueuil, Québec J4L 2V6. Tél: 647-6400, Longueuil, le 7 avril 1992.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 19 février 1992 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 275569 CANADA INC. FAISANT AFFAIRES SOUS LA RAISON SOCIALE: ETANCHETTE POUR FLUIDES/FLUID SALE à été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de MONTREAL le 4ème jour de mars 1992, sous le numéro 4478762.

Ce même jour d'avril 1992, LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-003595-921. MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA, Partie défenderesse, -vs- MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA, Partie demanderesse.

ORDRE est donné à MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé ou plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3J9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette le 31 mars 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-05-003595-921. MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA, Partie défenderesse, -vs- MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA, Partie demanderesse.

ORDRE est donné à MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé ou plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3J9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette le 31 mars 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-04-003052-918. MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA, Partie défenderesse, -vs- MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA, Partie demanderesse.

ORDRE est donné à MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé ou plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3J9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette le 31 mars 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-04-003052-918. MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA, Partie défenderesse, -vs- MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA, Partie demanderesse.

ORDRE est donné à MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé ou plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3J9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette le 31 mars 1992.

Province de Québec, District de Montréal, COUR DU QUÉBEC, (Chambre civile), NO: 500-05-005330-921. COUR SUPÉRIEURE, PRÉSENT, PROTONOTAIRE ADJOINT TRIST GÉNÉRAL DU CANADA, Partie demanderesse.

MOHAMAD REZA GHASEMI BAKHTIARI, Partie défenderesse, -vs- MOHAMAD REZA GHASEMI BAKHTIARI, Partie demanderesse.

ORDRE est donné à MOHAMAD REZA GHASEMI BAKHTIARI, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de l'avis de sixante jours a été remise au greffe à l'intention de MOHAMAD REZA GHASEMI BAKHTIARI. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé ou plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3J9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette le 31 mars 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-04-003052-918. MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA, Partie défenderesse, -vs- MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA, Partie demanderesse.

ORDRE est donné à MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé ou plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3J9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette le 31 mars 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-04-003052-918. MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA, Partie défenderesse, -vs- MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA, Partie demanderesse.

ORDRE est donné à MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA, de comparaitre au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100 dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie de la demande en divorce a été remise au greffe à l'intention de MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou chèque visé ou plus offrant et dernier enchérisseur. DANY GRAND MAISON, HUISSIER, BELANGER & ASS. HUISSIERS, 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette, (Québec) J6E 3J9. Tél: 759-5556, Fax: 759-6235, Joliette le 31 mars 1992.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTREAL, COUR SUPÉRIEURE, NO: 500-04-003052-918. MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA, Partie défenderesse, -vs- MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA, Partie demanderesse.

ORDRE est donné à MARIA ROSIBEL RUIZ MUNGUIA, de comparaitre au greffe de cette cour situé au

DES IDÉES, DES ÉVÉNEMENTS

Corruption
du théâtre,
théâtre
de la corruptionLes artistes sont là
pour le désordre

Jean-Pierre Ronfard

L'auteur est directeur du
Nouveau Théâtre expérimental

RÉCEMENT, un journaliste, venu à l'espace libre pour assister au spectacle du Nouveau Théâtre expérimental *L'Homme qui n'avait plus d'amis*, de Robert Gravel, choqué qu'on lui demandait de payer son billet au prix de 5 \$, fit haut et court cette déclaration : « Si je dois payer, je ne fais pas d'article. » Et il s'en fut, en claquant la porte.

Ce fait divers anodin, et somme toute assez amusant, suscite pourtant quelques réflexions.

Premièrement

Le prix des billets : 5 \$. Ce prix scandaleusement élevé pour notre journaliste apparaît scandaleusement bas pour beaucoup de nos camarades de théâtre qui accusent le Nouveau Théâtre expérimental de casser les prix. Soit. Et alors ? Pas

Il faut dénoncer le jeu archaïque du chantage et de la séduction, l'absence de liberté qui vicie les rapports entre la création artistique et les médias.

de honte à ça ! Le vrai scandale qui, lui, devrait faire bondir tous ensemble et gens de théâtre et gens des médias, c'est que dans un pays comme le Québec, dans un État comme le Canada, qui n'ont de réalité que culturelle, les objets culturels coûtent si chers et soient de ce fait réservés aux riches.

Lorsque dans un grand théâtre subventionné de Montréal le prix du billet monte jusqu'à 32 \$, il y a quelque chose de pourri dans le royaume et il est sain qu'un petit théâtre, subventionné lui aussi, réagisse à sa façon contre cette pourriture et du même coup fasse scandale.

Il faut préciser que le mode de fonctionnement du NTE donne aux créateurs d'un spectacle la liberté de vendre le produit de leur travail comme bon leur semble. Payés en partie sur les recettes, ils assument les risques de leurs décisions unanimes. Dans le cas présent, leurs décisions ont été : Prix : 5 \$. Pas de première officielle. Pas de billets de faveur. Ce qui nous amène au deu-

xièmement.

Deuxièmement

« Si je dois payer, je ne fais pas d'article. »

Phrase prononcée sous l'effet de la surprise ? de la colère ? du sentiment de la dignité offensée ? Elle révèle, dans sa spontanéité même, un fond archaïque de chantages, de séductions, d'absence de liberté, qui vicie généralement les rapports entre la création artistique et les médias.

Là encore, il est satisfaisant de voir un groupe d'artistes, par un geste concerté, rappeler calmement et sans agressivité que leur spectacle leur appartient totalement et qu'ils en font ce qu'ils en veulent, que les médias n'en sont ni des spectateurs privilégiés qu'il faut séduire, ni des juges qu'il faut soudoyer, ni des agents publicitaires qu'il faut payer.

On dira : « Vous vous battez contre des moulins à vent. Il est naturel d'offrir des billets de faveur aux journalistes. » Je répondrai par la phrase de Monsieur Brecht : « Gardons-nous d'appeler naturelles les choses qu'on veut tenir pour immuables. »

Je ne vois pas pourquoi — tradition mise à part — les journaux, les chaînes de télévision, les postes de radio envoient des journalistes à un spectacle pour qu'ils en tirent des objets vendables (émissions ou articles), ne paieraient pas les billets de leurs envoyés. À ma connaissance, les journalistes se font rembourser le taxi ou le stationnement de la voiture qui les a amenés au théâtre, pourquoi pas leurs billets ?

Mais il ne s'agit pas seulement de gros sous (Excusez-moi de petits sous : 5 \$, même pas deux bières, moins qu'un paquet de cigarettes !). Il s'agit de pouvoir. Et le pouvoir, quel qu'il soit, est toujours sourcilieux lorsqu'on déroge à ses rituels. Le rituel de la première officielle et des billets de faveur ne manque pas d'un charme désuet — le vieux style ! dirait Beckett — mais, expérimentalement, il était intéressant d'essayer de s'en passer et de voir ce que ça donne.

L'expérience est faite : *L'Homme qui n'avait plus d'amis* a remporté un succès remarquable alors que, à la même époque, dans des salles comparables à l'Espace libre, des spectacles de très haute qualité devaient se contenter d'assistances réduites.

Cela ne veut pas dire que les médias sont inutiles ni que les bas prix font venir du monde. Cela suggère seulement que des petits théâtres

peuvent remplir leur fonction sans s'encombrer exagérément des pesanteurs de la médiatisation et de la rentabilité.

Dans le débat éculé qui oppose la création artistique et les médias, il faudrait quand même arriver, d'un côté et de l'autre, à des attitudes moins puériles que celles qui ont généralement cours.

Les médias font leurs shows, produisent des objets publics comme nous produisons les nôtres. Leur activité fait partie du remue-ménage que devrait idéalement déclencher toute création artistique. Nous n'avons pas à leur dire ce qu'ils ont à faire, c'est leur problème. Mais, nous, tenons-nous un peu ! Gardons nos distances.

Face au pouvoir des médias, comme face à tous les pouvoirs, l'attitude des artistes devrait toujours être : ni martyrs, ni mendiants. Et je ne m'attaque pas aux médias, je m'attaque à nous autres, gens de théâtre, qui leur donnons tant d'importance ; qui dépensons tant d'énergie de temps, d'argent à les circonvirer ; qui nous émeuvons tellement de la critique de Monsieur Untel ou de Madame Unetelle, du show télévisé de monsieur et mesdames Julie, Joseph, Jérôme et Jacqueline ; qui n'acceptons pas le jeu libre des médias comme une agitation heureuse et souvent chaleureuse autour de nos affaires ; qui nous irritons de ne pas être estimés à notre juste valeur (Ah, le désespoir de ne pas être compris !) mais qui, ensuite, faisons paraître dans nos publicités des bouts soigneusement découpés — donc fallacieux — des critiques qui nous ont fait souffrir.

Qu'est-ce que c'est que cette souffrance ? Qu'est-ce que c'est que ce sentiment de ne pas être aimés ? Aurions-nous à réapprendre ou à découvrir les vertus arrogantes de la liberté ?

Troisièmement

J'ai parlé de la fonction des petits théâtres. Il serait grand temps d'essayer de la définir. Au moins d'y réfléchir de temps en temps.

D'abord, les petits théâtres n'ont pas à singer les grands. Ils n'ont pas à rééditer, à leur corps défendant, la fable de la grenouille qui veut se faire aussi grosse que le boeuf. Les

grenouilles sont de fort aimables bestioles et leurs voix sont aussi précieuses que celles des bovidés, mais elles chantent sur un autre mode.

C'est ce mode de chanson que les petits théâtres devraient s'attacher à découvrir, à pratiquer, à défendre et à enrichir. Ils jouissent en effet d'un grand privilège, d'où découlent certaines obligations : N'étant pas, par définition, voués à une large diffusion, ils n'ont pas à viser le succès, seulement la réussite artistique.

Distinction essentielle : il y a des succès publics, des triomphes parfois, qui, artistiquement, sont médiocres (ex. : *Les Misérables*) et des réussites artistiques qui sont des flops. (Je me rappelle le magnifique *Voyage immobile* du naissant Carbone 14). Or, les grands théâtres sont condamnés au succès, de par leur vocation populaire, du fait aussi de la lourdeur de leur appareil et des sommes d'argent qu'ils y engagent.

Pour les grands théâtres, une réussite artistique qui ne se traduit pas en succès peut être une catastrophe. J'ai souvent entendu des directeurs de grands théâtres, après une générale réussie, dire : c'est splendide mais je ne sais pas si ça attirera le public. Et dans leur voix, il y a toute l'angoisse du déficit annuel, des spectacles de fin de saison sur le budget desquels il faudra rogner, du choix de spectacles pour la saison prochaine, parfois même tout bonnement de la paye hebdomadaire des employés.

Les petits théâtres subventionnés peuvent échapper à cette schizophrénie, à condition d'organiser leur budget de telle sorte qu'ils n'attendent rien de la recette au guichet. Si ça marche, tant mieux, tout le monde en profitera (et puis c'est toujours un beau plaisir d'avoir tous les sièges remplis !). Mais si ça ne marche pas, que ce ne soit pas une catastrophe irrémédiable mettant en péril la vie même de la compagnie !

Libérés de la contrainte financière, les petits théâtres peuvent et doivent poser la question essentielle : qu'est-ce qu'une réussite artistique ? Question trouble parce qu'on ne peut y répondre qu'en faisant appel au sentiment, à la conviction intime de ceux qui ont fait le spectacle.

Le sentiment, la conviction intime

que, cette fois-ci, on a évité le cliché, le truc de métier, l'interprétation banale, qu'on est allé un peu plus loin que la fois précédente dans son propre langage, qu'on a découvert d'autres langages inattendus et de nouvelles façons de les communiquer. La réussite artistique est toujours une naissance. Il y a des enfants mal aimés. Ils n'en sont pas moins beaux.

Les petits théâtres ne sont pas non plus des bancs d'essai pour artistes de la scène, des tremplins pour se lancer dans la carrière, un terrain d'exercice où l'on s'entraînerait à l'administration, la régie, l'éclairage, le jeu avant d'accéder aux ligues majeures. Ce sont là des idées périmées et le nombre des artistes « chevrons », comme on dit, qui travaillent dans les petits théâtres n'a fait que croître depuis une vingtaine d'années.

Qu'est-ce qu'ils y cherchent ? Une certaine pratique du théâtre, non pas meilleure que dans les grands théâtres, mais autre ; dans les relations de travail ; dans le type de provocation qu'on s'y donne ; dans le rapport avec le public.

C'est leur altérité que les petits théâtres devraient avant tout préserver. Ils n'y parviendront qu'en s'accrochant à leur statut d'indépendance et de légèreté. Ces qualités ne sont pas à la mode. Après le maître-mot de la consolidation qui naguère a fait florès et a souvent contribué à alourdir et compliquer les structures de fonctionnement des compagnies, en voici un autre qui s'épanouit et leurre tout le monde : industries culturelles.

Quatrièmement

En conséquence, je m'insurge violemment contre ce concept d'industrie culturelle. Il rassure les gouvernements qui y voient un moyen de décharger leurs responsabilités et de privatiser la culture. Il flatte les commerçants qui se trouvent promus industriels. Il décomplexe faussement les artistes, souvent accusés de ne pas savoir aligner trois chiffres. Il conforte dans leur rôle douteux les experts en programmation, sondage, études de marché... et consultants de tout acabit. En définitive, il ouvre un débat marécageux où tout le monde s'embourbe. Les gens de théâtre, quels qu'ils

soient, n'ont aucun intérêt à cautionner cette mascarade. Dans son sens moderne, le mot « industrie » appliqué à la culture est inepte.

Je crois que nous devons affirmer, bêtement, sourdement, aveuglément, que la culture — je suppose que ce mot englobe la création — est imprévisible, rebelle à la fabrication d'objets en série et à la concentration des moyens de production, faite par des personnes non par du personnel, fluide, hasardeuse et non rentable.

Le terme prétentieux d'industrie — là où « organisation du marché » aurait largement suffi — ne recouvre absolument pas la réalité de la culture, encore moins celle de la création artistique, encore moins la réalité quotidienne de ceux qui la font : les artistes.

Il faut s'insurger contre le concept d'industrie culturelle. Les gouvernements n'y voient qu'un moyen de se dégager de leurs responsabilités.

Les artistes sont là, non pour trouver de l'argent, mais pour le dépenser ; non pour combler des besoins vitaux, mais pour refléter la vie et donner une forme au désir ; non pour l'ordre, mais pour le désordre.

Si les princes qui nous gouvernent ne tiennent pas pour essentiel à la survie d'une nation ce désordre inconciliable et tentent de le canaliser dans des cadres intellectuels et matériels qui ne sont pas faits pour lui, à quoi servent ministère de la Culture et Conseil des arts ? Je propose de les supprimer tout de suite. La chose au moins serait claire. Il n'y aurait plus que des ministères de l'Industrie et du Commerce avec la branche culture, entre celle du cuivre et celle des forêts.

Face à cette scandaleuse corruption de la pensée et des mots, les gens de théâtre devraient se contenter d'exprimer leur réalité et leur vocation artisanales.

Nous voici bien loin du propos de départ ? Peut-être pas.

Idées fixes et confusion

Les arguties constitutionnelles
masquent les véritables enjeux

Michel Malette

Écrivain et coordonnateur
en intervention communautaire

D'ICI PEU, le Québec fera face à des échéances cruciales. Pour mieux situer l'enjeu du différend Canada-Québec, nous devons nous rendre compte d'un fait capital : à travers le processus de la mondialisation technologique qui fait craquer traditions et références connues, la politique ne concerne plus un lieu autonome.

Il n'est plus, il ne peut plus aujourd'hui être question d'autarcie. La politique intérieure et extérieure de chaque État sont interdépendantes, englobées dans une sorte d'organisation mondiale, techniquement presque réalisée.

Kostas Axelos a écrit : « La souveraineté n'est plus celle d'une cité, d'un empire, d'une nation, d'une classe : la souveraineté atteint son caractère suprême, sa pleine puissance en cessant d'être souveraineté particulière, et en devenant puissance et autorité suprême, pouvoir mondial déferlant sur les (...) citoyens du cosmos dans leur totalité. Aucune personne et aucune institution ne portent plus ce pouvoir. »

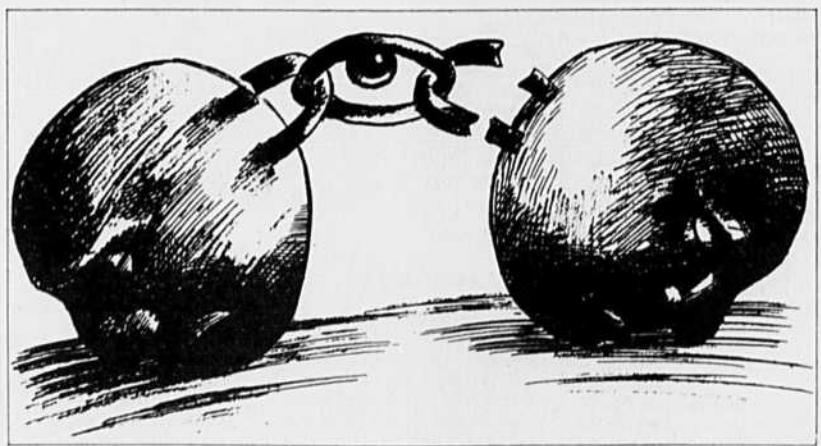
C'est dans ce contexte, qui marque notre destin planétaire, que se situe le conflit Canada-Québec. Ce conflit

dépasse de loin les questions de forme et de régime politico-administratif.

Trop de gens voient encore la politique comme un remplacement de la religion, comme quelque chose qui se passerait dans le Ciel, au-dessus de leurs têtes. Cela ne va pas sans engendrer la confusion, ainsi qu'une sorte d'aliénation devant le monde réel et multidimensionnel, évacuant le fait que la politique est de plus en plus affaire de gestion et de technique organisationnelle.

Depuis des mois, il y a au Québec et au Canada beaucoup trop de querelles d'opinions sur la Constitution. Ces querelles masquent les nouveaux enjeux et gaspillent les fonds publics, en plus de boucher désespérément l'horizon. Pendant ce temps, des politiciens gestionnaires passablement mortuaires, ainsi que des myriades de « faiseurs d'opinion », se font protagonistes d'idées fixes et de confusion.

Le Canada anglais et le Québec (ou le Canada français) devraient faire preuve d'innovation et d'ouverture l'un envers l'autre, dans l'affirmation réciproque des deux peuples fondateurs. Ils ne doivent pas oublier les minorités et leur apport positif, ainsi que les Amérindiens, même s'il y en a parmi ces derniers qui sont passablement déphasés face aux enjeux planétaires.



THE NEW YORK TIMES

Le virage technologique et la mondialisation des enjeux ont pour effet d'« occidentaliser » l'humanité. Ce changement provoque désarroi et morosité. L'aventure des hommes et des femmes dans l'expérimentation de nouveaux rapports, une nouvelle insertion dans le monde et dans nos sociétés désocialisées, généralisent le subjectivisme et rendent difficile la réalisation de consensus sociaux.

La souveraineté nationale,
fin de l'Histoire ?

Le XXe siècle a accéléré le mouvement de la décolonisation dans certaines régions du globe. La question de l'autodétermination du Québec s'inscrit dans ce mouvement de reconnaissance des peuples, y compris sur le plan international. Cela

correspond peut-être à la fin de l'Histoire dont avait parlé Hegel.

Ce qui apparaît ironique dans le conflit Canada-Québec, c'est que la solution se trouve dans l'intention première de l'Acte de 1867 : à savoir une confédération. Mais cette intention ne fut jamais traduite dans les faits. Le Canada n'est pas une confédération, mais bien une fédération.

Encore une fois, le rapport Beaudin-Dobbie confirme le régime fédératif, et une sorte de statu quo quelque peu inadmissible : choses naturellement inacceptables pour le Québec. Il semble de plus en plus évident que l'enjeu politique tournera autour de l'idée de « vraie confédération », ou encore de souveraineté plus ou moins associée.

Ainsi, au lieu de faire preuve de myopie politique (du genre Mordecai

Richler ou Jean Chrétien), on pourrait ouvrir des négociations et des réaménagements administratifs vers une telle « confédération vraie », qui se définit comme l'union d'États qui s'associent en conservant une part de souveraineté. Cela nous éviterait des dépenses et des querelles stériles.

Sans cet esprit de coopération, sans cette clairvoyance, nous nous acheminerons vers un référendum dont l'issue ne pourra qu'être la souveraineté. Même si la question du changement du statut du Québec relève davantage de problèmes techniques, de réaménagements administratifs et de comptabilité publique, et que le jeu politique est de plus en plus régi par les réseaux technocratiques, il semble que l'inconscience politique se généralise.

Qui plus est, tout le processus de commissions, comités et autres conférences visant à régler le différend, semble embourbé dans des considérations juridico-administratives mesquines.

Dans le débat actuel, bien des politiciens — notamment au Canada anglais — ainsi que des représentants de certains groupes de pression, sont déphasés et réagissent trop souvent avec raideur ou anxiété devant l'évolution légitime du Québec. Une évolution qui n'a rien à voir avec des supposés « lendemains qui chanteront », mais qui traduit une situation de droit, une aspiration à la normalité.

À l'ère de mondialisation, nous sommes l'un des derniers peuples à

ne pas être encore inscrit dans cette normalité de la reconnaissance des peuples. Face à cet enjeu, des propositions constructives devraient être mises à l'ordre du jour, pour régler cela dans l'harmonie et dépasser une certaine propension à banaliser, à esquiver les vraies questions.

Un seul
et même monde

Certains politiciens et hommes d'affaires se vantent d'avoir une vision supérieure des réalités. À ce propos, j'aimerais mentionner que Nietzsche a écrit, à la fin du XIXe siècle, au sujet de la morale et du « réalisme politique », que dans le sillage du kantisme, « tous les théologiens du séminaire de Tübingen se mirent à battre les buissons, tous partirent en quête de "facultés" ».

Est-ce que certains de nos politiciens sont tombés dans ce piège ? Regardent-ils sans voir et sont-ils devenus apolitiques, aveugles aux perspectives et aux tendances qui se profilent, à l'aube de cette ère planétaire ?

À l'ère de la mondialité, le problème apparemment contradictoire, c'est que chaque peuple a ses spécificités socio-historiques et politiques, mais qu'il doit s'assumer en s'intégrant dans une perspective planétaire.

Malgré les différences de langues et de traditions historico-culturelles, nous sommes avant tout des hommes et des femmes planétaires, qui habitent un seul et même monde.

L'équipe du DEVOIR

LA REDACTION Journalistes : à l'information générale Jean Chartier, Yves d'Avignon, Jean-Denis Lamoureux, Louis-G. L'Heureux, Bernard Morin, Laurent Soumis, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes) ; à l'information culturelle Pierre Beaulieu, Paul DesRivieres, Marie Laurier, Robert Lévesque (Le Plaisir des livres) ; Nathalie Petrowski, Odile Tremblay ; à l'information économique Robert Dufresne, Catherine Leconte, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte ; à l'information politique Josée Boileau, Pierre O'Neill (partis politiques), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Jocelyne Richer (information générale et parlementaire à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Chantal Hébert (correspondante parlementaire à Ottawa), Jocelyn Coulon (politique internationale), François Brousseau (editorialiste politique internationale et responsable de la page idées et événements), aux affaires sociales : Paul Cauchon (questions sociales), Caroline Montpetit (enseignement primaire et secondaire), Isabelle Paré (enseignement supérieur), Louis-G. Francoeur (environnement), Sylvain Blanchard (relations de travail), Clément Tudei (affaires juridiques), Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Marie-Josée Hudon, Jean Sébastien (commis), Danielle Cantara, Thérèse Champagne, Monique Isabelle, Christiane Vaillant (clavistes), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction) LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur), Marion Scott, Sylvie Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa) LA PUBLICITÉ Lise Millette (directrice) Jacqueline Avril, Caroline Bourgeois, Brigitte Cloutier, Francine Gingras, Johanne Guibeau, Lucie Lacroix, Christiane Legault, Lise Major, Nathalie Tabet (publicitaires), Marie-France Turgeon, Micheline Turgeon (maquettistes), Johanne Brunet (secrétaire) L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables), Florine Cormier, Céline Furdy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (secrétaire à l'administration), Raymond Guay (responsable du financement privé) LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbell (adjointe), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachel Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Françoise Blanc, Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Françoise Coulombe, France Grenier, Josée Lapointe, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal, H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par Imprimerie Dumont, 7443 rue Bourdeau, une division de Imprimeries Québec inc., 612 ouest rue Saint-Jacques, Montréal. L'Agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR. LE DEVOIR est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec inc., située au 775, boul. Lebeau, St-Laurent. Envoi de publication : Enregistrement no 0894. Depot légal : Bibliothèque nationale du Québec. Téléphone général (514) 844-3361. Abonnements : (514) 844-5738. LE DEVOIR (USPS 053708) is published daily by L'imprimerie Populaire Limitée, 211 rue St-Sacrement, Montréal, Québec H2Y 1X1. Subscription rate per year is \$ 439.00 USD. Second Class Postage paid at Champlain, N.Y. US POSTMASTER: send address changes to: Insa P.Q. Box 1518, Champlain, N.Y. 12919-1518